



Janvier 2015

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — RAPPORT DES SERVICES DU FMI; COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec la République de Madagascar, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 16 janvier 2015. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 12 novembre 2014 avec les autorités malgaches sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 18 décembre 2014.
- Une **annexe d'information** préparée par le FMI.
- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration de la présidence du Conseil d'administration et résumant les avis du Conseil d'administration tels que formulés le 16 janvier 2015 lors de l'examen du rapport des services du FMI sur les questions relatives aux consultations au titre de l'article IV.
- Une **déclaration de l'Administrateur** pour la République de Madagascar.

Le document ci-après a été ou sera diffusé séparément.

Document sur les questions générales

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780. • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix unitaire : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

15 décembre 2014

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPAUX THÈMES

Contexte: Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde. Une faible croissance économique a concouru à la persistance et à la progression de la pauvreté et à la dégradation des indicateurs sociaux. Dans un environnement fragile, l'incertitude liée à l'instabilité politique, à la faiblesse des institutions et à la médiocrité de la gouvernance a érodé les fondements d'une croissance économique vigoureuse, la recherche de rentes à court terme ayant pris le pas sur l'édification à plus long terme de la nation.

Perspectives et risques: les autorités sont à la croisée des chemins. Un programme économique à moyen terme, aux priorités clairement définies et appliqué de manière concertée, stimulerait la croissance et résorberait la pauvreté. Cette démarche requerrait des ressources pour procéder aux investissements indispensables dans l'infrastructure et relever les dépenses sociales consacrées à l'éducation et à la santé. Des risques d'évolution négative existent toutefois, dans la mesure où une mise en œuvre lente des réformes maintiendrait le pays dans une situation de stagnation économique et de pauvreté persistante.

Politique budgétaire: il faut accroître l'espace budgétaire pour relever le niveau et l'efficacité des dépenses en faveur des pauvres et de la croissance tout en préservant la viabilité de la dette. Cela supposera l'élargissement de l'assiette fiscale, dans le cadre d'une stratégie globale de mobilisation des recettes, l'amélioration de la composition et de la qualité des dépenses budgétaires ainsi que la consolidation de la gestion des finances publiques.

Politiques monétaire et de change: pour favoriser une politique monétaire volontariste et préserver la stabilité macroéconomique, il conviendra de renforcer l'indépendance de la banque centrale, de consolider ses dispositifs de contrôle et de la recapitaliser. Le régime flottant demeure approprié, mais il importera de s'assurer que le marché des devises est liquide et reflète les conditions du marché.

Réformes structurelles: une amélioration du climat économique s'impose, notamment par le renforcement de la gouvernance et des politiques de développement social qui enverraient un message clair, à la société comme aux partenaires de développement, confirmant la détermination des autorités à conduire des réformes. Pour mobiliser le soutien du public à la poursuite des réformes, il serait judicieux de dresser dès les phases initiales un bilan des «petites victoires/gains rapides».

Approuvé par
David Robinson et
Chris Lane

Les entretiens ont eu lieu à Antananarivo du 29 octobre au 12 novembre 2014. L'équipe des services du FMI était composée de MM. Tsibouris (chef de mission), Engstrom, Leost (tous de AFR), Mme Muthoora (FAD), M. Pienkowski (SPR), M. Imam (Représentant résident), et Mme Rasoamanana (résidente économiste). M. Ismael (OED) et des membres des services de la Banque Mondiale ont participé à certaines des réunions. L'équipe a rencontré M. Rajaonarimampianina, Président, M. Kolo, Premier Ministre, M. Razafindravonona, Ministre des Finances et du Budget, M. Raveloharison, Ministre de l'Économie et de la Planification, et M. Rasolofondraibe, Gouverneur de la Banque Centrale, ainsi que des hauts fonctionnaires, des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE	6
PERSPECTIVES ET RISQUES	10
ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE—FAVORISER UNE CROISSANCE DURABLE ET FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ	12
A. Politique budgétaire: créer une marge de manœuvre pour les dépenses en faveur des pauvres et de la croissance	12
B. Politiques monétaire, financière et de change: renforcer l'indépendance de la Banque centrale	14
C. Favoriser une croissance solidaire	16
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	19
ENCADRÉS	
1. Principales recommandations des consultations au titre de l'article IV de 2007	6
2. Évaluation du taux de change	9
3. Matrice d'évaluation des risques	11
GRAPHIQUES	
1 Pauvreté, 1990-2012	22
2 Évolution du secteur réel, 2006-14	23
3 Évolution de la situation budgétaire, 2006-14	24

4 Évolution du secteur extérieur, 2006-14	25
5 Évolution de la situation monétaire	26
6 Perspectives macroéconomiques à moyen terme, 2008-19	27
7 Indicateurs d'éducation et de santé, 1995-2012	28

TABLEAUX

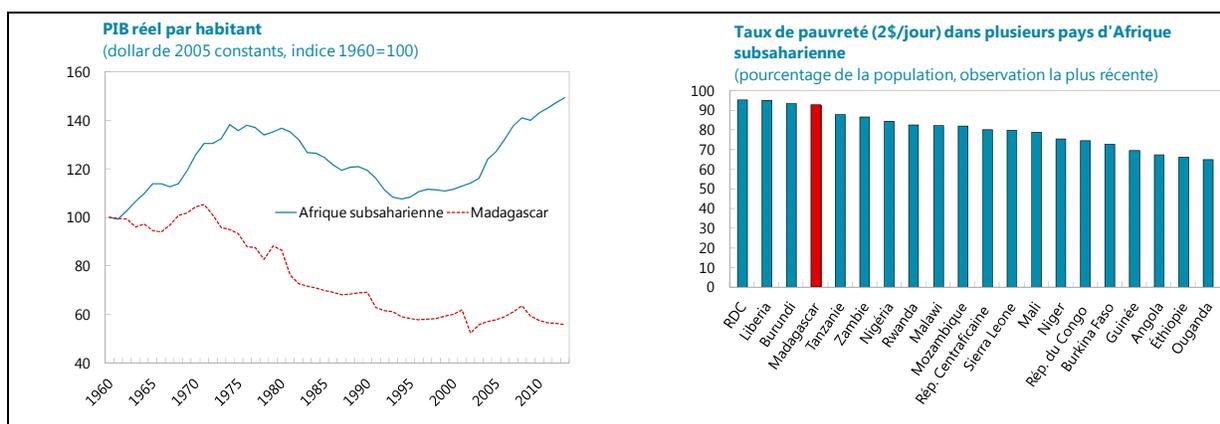
1. Principaux indicateurs économiques, 2013-19	29
2. Comptes nationaux, 2013-19	30
3. Opérations financières de l'administration centrale, 2013-19	31
4. Opérations financières de l'administration centrale, 2013-19	32
5. Balance des paiements, 2013-19	33
6. Comptes monétaires, 2013-19	34
7. Bilan de la banque centrale, 2011-15	35
8. Principaux indicateurs de solidité financière, 2009-14	36
9. Objectifs du Millénaire pour le développement	37

APPENDICE

Autre scénario à moyen terme—croissance plus faible	38
---	----

CONTEXTE

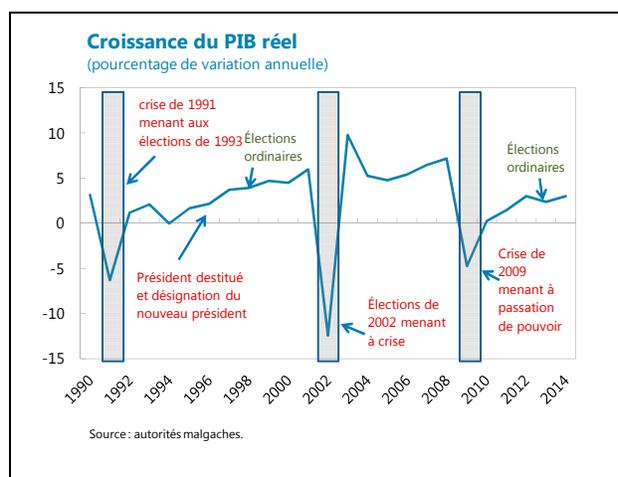
1. Madagascar est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du monde, le PIB par habitant ayant diminué de moitié depuis 1960. Environ 93 % de la population vivent avec moins de deux dollars (PPA) par jour (voir le document de la série des Questions générales portant sur la pauvreté). La croissance économique est faible (1,8 % par an depuis 1960) alors que la croissance démographique est forte (2,9 % par an), la population étant passée de 5,1 millions d'habitants en 1960 à 22,9 millions en 2013. Près de la moitié de la population est aujourd'hui âgée de moins de 20 ans.



Source: Indicateurs de gouvernance dans le monde, Banque mondiale.

2. Madagascar demeure fragile, le pays étant depuis de nombreuses années en proie à une instabilité politique récurrente et à d'importantes vulnérabilités. Au cours des cinquante dernières années, tous les chefs d'État (à l'exception du président actuel) ont accédé au pouvoir ou l'ont perdu dans le cadre d'un événement inconstitutionnel. Les incertitudes liées à la faiblesse des institutions et à la médiocrité de la gouvernance ont érodé les fondements d'une croissance économique vigoureuse, la recherche de rentes à court terme ayant pris le pas sur l'édification à plus long terme de la nation. Madagascar est par ailleurs très vulnérable aux chocs climatiques et autres chocs exogènes, comme les cyclones, les inondations, les invasions acridiennes et les épidémies sanitaires.

Madagascar est par ailleurs très vulnérable aux chocs climatiques et autres chocs exogènes, comme les cyclones, les inondations, les invasions acridiennes et les épidémies sanitaires.



3. La crise politique la plus récente a éclaté en 2009 et s'est traduite par une stagnation économique et une dégradation considérable des résultats sur le plan du développement. Le président alors en exercice a fui le pays suite à une période de troubles civils. La majeure partie de la communauté internationale n'a pas reconnu le régime de transition qui a alors pris le pouvoir. Les

financements apportés par les bailleurs de fonds se sont amenuisés, l'aide budgétaire étant pour sa part totalement suspendue. Un rééquilibrage budgétaire substantiel a permis de préserver la stabilité macroéconomique, mais au prix d'une forte réduction des dépenses publiques. Étant donné le manque de vision et de stratégie à moyen terme des autorités de transition, les réformes structurelles ont été au point mort. Après un recul abrupt de l'activité économique en 2009, le taux de croissance annuel n'a pas dépassé les 3 %. Les services sociaux se sont dégradés, notamment les soins de santé primaires et l'enseignement de base. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) est devenue une perspective de plus en plus lointaine (graphique 1 et tableau 9).

4. Les autorités qui ont accédé au pouvoir au début de 2014, suite à des élections constitutionnelles, ont affiché leur détermination à remédier à ces problèmes. Le nouveau gouvernement a décidé en priorité de relever les dépenses sociales et d'infrastructure pour les ramener à des niveaux plus normaux (à compter de la loi de finances rectificative de 2014) et de créer la base nécessaire à une croissance plus rapide et solidaire et au recul de la pauvreté. À l'appui de cet engagement, les autorités ont reçu en juin 2014 un décaissement (20,55 millions DTS) au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR). Un nouveau Plan National de Développement (PND) est en cours d'élaboration et il définira les réformes économiques et structurelles prioritaires à moyen terme.

5. Les conseils formulés dans le cadre des dernières consultations au titre de l'article IV (en 2007) demeurent en grande partie pertinents aujourd'hui (encadré 1)¹. La capacité des autorités à satisfaire aux besoins sociaux et de développement de Madagascar est cependant plus faible aujourd'hui qu'en 2007, et les réformes structurelles ont peu progressé. Les recettes fiscales sont retombées à un faible niveau, reflétant l'importance accrue de l'économie informelle, les problèmes en matière d'administration fiscale et douanière, et l'aggravation de la corruption. La gestion des finances publiques s'est également détériorée, et les autorités n'ont pas encore mis en œuvre les mesures visant à moderniser le secteur de l'électricité ou à approfondir l'intermédiation financière.

¹ Les consultations au titre de l'article IV ont été suspendues après que la majeure partie de la communauté internationale a refusé de reconnaître les autorités de transition. Le FMI a normalisé ses relations avec Madagascar en mars 2014.

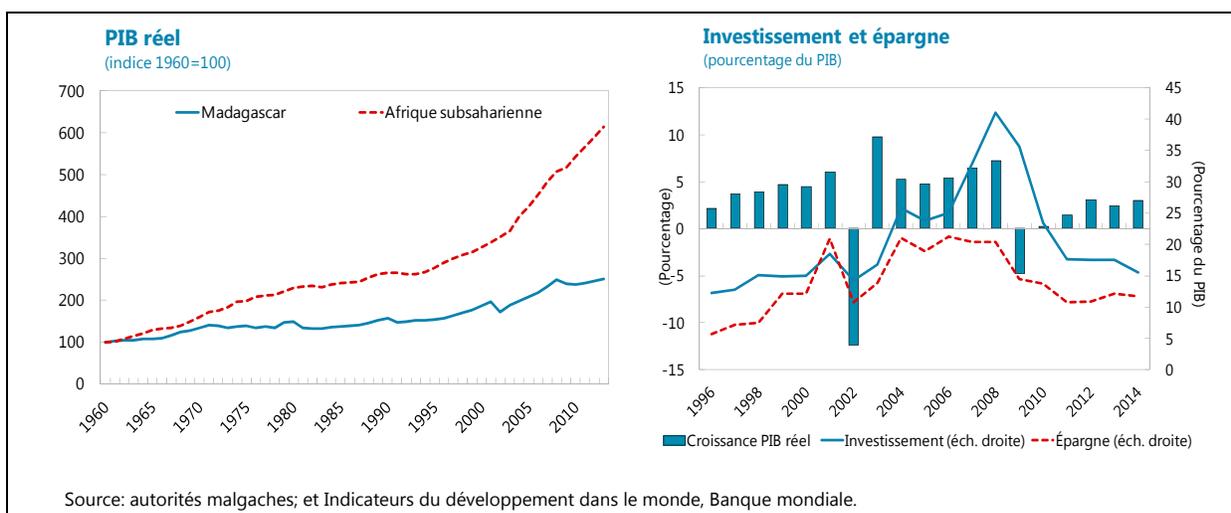
Encadré 1. Principales recommandations des consultations au titre de l'article IV de 2007

Les services du FMI ont fait valoir que les mesures suivantes étaient indispensables au maintien de la stabilité macroéconomique et à la résolution des principaux problèmes structurels qui ont bridé le développement économique:

- Augmenter les recettes intérieures (par l'élargissement de l'assiette fiscale et la mise en œuvre de réformes de la politique et de l'administration fiscale) afin de dégager les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins sociaux et de développement.
- Améliorer la gestion des dépenses publiques et l'exécution et le contrôle du budget.
- Poursuivre la politique de change de flottement dirigé sans trajectoire prédéterminée tout en utilisant les entrées de capitaux pour augmenter les réserves de change.
- Maintenir le financement du budget par le crédit intérieur à un faible niveau pour ne pas évincer le crédit au secteur privé.
- Appliquer les réformes structurelles cruciales pour le développement du secteur privé, notamment la restructuration et la modernisation de la compagnie nationale de distribution d'eau et d'électricité (JIRAMA) et l'approfondissement de l'intermédiation financière.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

6. La situation économique s'est considérablement dégradée durant la période de transition (2009-2013). La crise politique de 2009 a interrompu la période de croissance économique, caractérisée par des investissements privés et publics élevés et diversifiés, qui avait débuté en 2003. Ces dernières années, de grands projets miniers ont atteint le stade de la production commerciale et ont pu dynamiser la croissance, occultant toutefois la stagnation et le déclin réel d'autres secteurs de l'économie (graphique 2).



7. Des estimations préliminaires font état d'une reprise économique, quoique limitée, en 2014. Le taux de croissance réel du PIB se situerait aux alentours de 3 %, et le taux d'inflation aux environs de 7 % (tableaux 1 et 2), du fait que la suppression graduelle des subventions sur les carburants devrait provisoirement alimenter l'inflation. Si le secteur minier est resté vigoureux, d'autres secteurs stratégiques ont connu un rebond plus modéré. La production agricole, qui s'est remis lentement de la grave invasion acridienne de 2013, aurait progressé de moins de 1 %. Les entreprises de la zone franche industrielle ont affiché une croissance d'environ 2 % en 2014. Le tourisme se redresse progressivement, mais est resté nettement en deçà du niveau enregistré en 2008.

8. La politique budgétaire a été confrontée à de sérieux problèmes ces dernières années. L'insuffisance des recettes et la diminution des apports des bailleurs de fonds depuis 2009 ont contraint les autorités à resserrer fortement les dépenses, surtout l'investissement public et les dépenses sociales, mais aussi les achats de biens et de services (graphique 3). Les subventions au prix des carburants (depuis 2010), les pertes de la compagnie nationale de distribution d'eau et d'électricité (JIRAMA), et les déséquilibres financiers de la caisse de retraite de la fonction publique ont contribué à augmenter les tensions budgétaires. Tout cela s'est traduit par l'accumulation d'arriérés budgétaires appréciables envers les fournisseurs nationaux (dont l'encours était estimé à 4,5 % du PIB à la fin de juillet 2014). Aucun arriéré extérieur n'a cependant été observé. L'encours de la dette publique, essentiellement concessionnelle, représentait environ 35 % du PIB à fin 2014.

9. Les résultats budgétaires ont été contrastés en 2014. Des progrès ont certes été accomplis dans l'application des politiques, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes. La loi de finances rectificative de 2014 (approuvée en juin 2014 et conforme aux arrangements soutenus par la FCR) visait à améliorer le recouvrement des recettes fiscales et douanières ainsi qu'à augmenter dans le même temps le financement des dépenses sociales et d'infrastructures². D'après les estimations, les recettes fiscales seraient inférieures au niveau prévu dans la loi rectificative (d'environ 1 % du PIB), affectant ainsi les dépenses (tableaux 3 et 4). Les décaissements des bailleurs de fonds au titre de l'aide budgétaire n'ont repris que vers la fin de l'année. Les pressions budgétaires découlant des subventions au carburant, des entreprises publiques et de la caisse de retraite de la fonction publique ont persisté, ce qui a détourné des ressources des dépenses prioritaires. Les négociations avec les créanciers en vue de conclure un accord portant sur un échéancier d'apurement des arriérés intérieurs ont toutefois progressé, de même que les premières étapes de l'élaboration d'un programme visant à consolider les finances de la JIRAMA. Par ailleurs, un plan d'action prioritaire en matière de gestion des finances publiques a été adopté. Les autorités ont bénéficié d'une assistance technique du FAD pour les réformes de l'administration des recettes, de la politique fiscale, de la gestion des finances publiques et des subventions au carburant.

² Les dépenses publiques allouées à la santé et à l'éducation sont passées de 2,8 % du PIB en 2012 à près de 4 % du PIB dans la loi de finances rectificative de 2014.

10. La croissance de la masse monétaire a été tirée par le crédit au secteur privé en 2014. La demande grandissante de crédits à court terme de la part du secteur privé et les craintes suscitées par l'affaiblissement de la monnaie se sont traduites par une hausse des taux d'intérêt et un relèvement du coût du financement intérieur. Les autorités ont donc recouru aux avances statutaires de la banque centrale (1,4 % du PIB à la fin de novembre 2014, chiffre supérieur aux prévisions mais s'inscrivant dans les normes prévues par la loi relative à la banque centrale) à titre de moyen de financement substitutif (graphique 5 et tableaux 6 et 7). Contrairement aux attentes, les réserves de change de la banque centrale ont légèrement fléchi.

11. Le secteur financier demeure peu développé et l'accès y est limité. Le crédit intérieur, en pourcentage du PIB, reste faible, et l'économie fonctionne en grande partie sur la base de règlements en numéraire. L'accès au crédit est onéreux et restreint, surtout pour les petites et moyennes entreprises ainsi que les ménages. Il n'existe ni marché boursier, ni marché obligataire en dehors des effets publics. Le secteur financier est composé de 11 banques, 5 établissements financiers, 30 institutions de microfinance (IMF) et 5 compagnies d'assurance. Il est dominé par les banques (toutes, sauf une, sous contrôle étranger) qui offrent des instruments d'épargne de base et des crédits à une clientèle restreinte. De nouvelles banques ont intégré le marché financier ces dernières années, et un nouvel investisseur a acquis une participation majoritaire dans l'une des plus grandes banques en 2014. En parallèle, les IMF ont connu un développement rapide, mais à partir d'un niveau initial peu élevé.

12. Si les indicateurs de solidité financière semblent globalement satisfaisants, il existe des facteurs de vulnérabilité (tableau 8). Suite à des problèmes de gouvernance, une banque non systémique sous-capitalisée a été liquidée en 2014, ce qui a provoqué des pertes dans d'autres établissements financiers détenant des dépôts croisés. Un administrateur provisoire a été désigné pour élaborer un plan de restructuration pour les IMF dont les résultats sont insatisfaisants.

13. Le déficit du compte des transactions courantes (transferts officiels compris) s'est résorbé pour atteindre 2 % du PIB en 2014. Cette amélioration tient à la progression des exportations de minerais, à la baisse des besoins en importations de produits alimentaires, et aux cours pétroliers internationaux inférieurs aux prévisions (graphique 4 et tableau 5). Les vulnérabilités extérieures sont accentuées par le niveau relativement faible des réserves de change (qui couvrent actuellement 2 mois d'importations).

14. La compétitivité a reculé ces dernières années. Compte tenu de la volatilité récente des flux de la balance des paiements, due à des projets miniers d'envergure et à la crise politique, il est difficile de procéder à une évaluation précise du taux de change de la monnaie malgache. Les trois modèles utilisés pour évaluer le taux de change effectif réel à l'aune des paramètres fondamentaux ne permettent pas d'estimer de manière définitive l'écart par rapport aux fondamentaux (encadré 2 et document de la série des Questions générales portant sur l'évaluation du secteur extérieur). Néanmoins, les indicateurs de compétitivité comme le Rapport *Doing Business* de la Banque Mondiale (dernier classement: 163^e sur 189 pays) et l'Indice de compétitivité du FEM ont récemment marqué une tendance à la baisse. Le taux de change officiel se déprécie progressivement (de 10 %, en glissement annuel, en termes effectifs nominaux à la fin de septembre 2014, et de 14 %, en

glissement annuel, par rapport au dollar à la fin de novembre 2014), et la banque centrale a soutenu le taux de change publié au moyen de transactions bilatérales circulaires³. Étant donné l'illiquidité du marché officiel, des observations ponctuelles permettent de penser qu'un nombre substantiel d'opérations de change importantes interviennent dans un cadre bilatéral à un taux légèrement plus bas.

Encadré 2. Évaluation du taux de change

L'analyse modélisée ne fournit pas d'évaluation précise du taux de change. Des indicateurs de marché laissent toutefois entendre que la compétitivité pourrait être améliorée.

Balance des paiements et comportement du TCER

Les flux de la balance des paiements sont très volatiles depuis quelques années, ce qui complique l'évaluation précise du taux de change. D'importants investissements dans le secteur minier, les fluctuations des prix des produits énergétiques et alimentaires et le repli des apports des bailleurs de fonds suite à la crise politique ont alimenté cette instabilité. En conséquence, la couverture des importations par les réserves de change, qui affichait le niveau record de quatre mois d'importations en 2010, a diminué pour s'établir à 2 mois environ actuellement.

Modèles d'évaluation du taux de change

La méthode de l'équilibre macroéconomique (méthodes dite «EBA-Lite» et du CGER) laisse entendre que le déficit du compte courant est supérieur à celui qu'indiquent les normes épargne-investissement des différents pays. La méthode du CGER aboutit à des résultats ambigus, tandis que la méthode «EBA-Lite» indique une certaine surévaluation.

La méthode de la viabilité extérieure indique que le niveau du compte courant est supérieur au niveau nécessaire pour stabiliser la position extérieure nette actuelle. Pour un pays à faible revenu, comme Madagascar, une position extérieure nette supérieure, à l'état stationnaire, est peut-être plus appropriée, qui réduirait l'ampleur de la surévaluation implicite.

La méthode du taux de change réel d'équilibre (TCRE) *de référence* laisse supposer une surévaluation relativement importante du taux de change. Néanmoins, ce modèle est sensible aux interruptions structurelles des données – phénomène qu'ont peut-être provoqué les grands projets miniers engagés en 2008. La prise en compte de ce facteur aboutit à un taux de change moins surévalué.

Mesures de la compétitivité

La dégradation continue des mesures de la compétitivité tirées d'enquêtes confirme l'éventuelle surévaluation du taux de change d'équilibre. Elles révèlent de profondes failles structurelles dans la capacité de Madagascar à exporter des produits et à attirer l'investissement étranger.

Synthèse des résultats

	Évaluation implicite du taux de change (pourcentage, positif = surévalué)	
Approche éq. macro.	GGER	1 to -5
	EBA-Lite	0.2 to 3.6
Approche stabilité extérieure	AEN courants	5.0
	AEN/PIB à 80%	0.0
Approche taux de change d'équilibre	Référence	17.0
	Faisant la part des ruptures	2.5
	Fourchette	-5 à 17

³ Le taux de change publié est basé sur la moyenne pondérée des opérations sur le marché officiel. La banque centrale l'influence faiblement en procédant en fin de journée à des opérations circulaires quasi instantanées avec des entités homologues, à des taux qui diffèrent de la moyenne quotidienne enregistrée jusqu'alors.

PERSPECTIVES ET RISQUES

15. Les autorités se trouvent à la croisée des chemins: soit elles appliquent de manière concertée un programme économique à moyen terme aux priorités clairement définies, soit elles poursuivent une trajectoire de stagnation et de pauvreté persistante. Ce contexte a servi de cadre aux consultations de 2014 au titre de l'article IV. Le Plan National de Développement prévu par les autorités définira les principaux axes de réforme et les priorités stratégiques pour les prochaines années. Les réformes pourraient porter la croissance réelle à 5 % par an, celle-ci étant tirée par l'agriculture (expansion et hausse de la productivité), le secteur minier (étant donné l'abondance des ressources naturelles), les industries manufacturières à forte intensité de main d'œuvre, notamment l'industrie textile (absorption d'une population active en forte croissance) et le tourisme (compte tenu du fort potentiel d'écotourisme) (graphique 6). L'investissement, public et privé, devrait être intensifié en conséquence dans divers secteurs, des ressources supplémentaires étant nécessaires pour combler les déficits de la balance des paiements et des finances publiques à moyen terme.

16. Les risques d'évolution négative sont importants (encadré 3). Les principaux risques sont intérieurs et liés à une lente exécution des réformes, qui limiterait la croissance à un niveau nettement inférieur à 5 % par an. En l'absence de réformes économiques et structurelles, les investisseurs et les partenaires au développement n'apporteraient pas de ressources suffisantes, ce qui imposerait une contraction substantielle des importations et des pressions sur les réserves de change. Le coût en serait considérable car les investissements essentiels dans l'infrastructure seraient inférieurs aux prévisions. L'absence de progrès dans la lutte contre une pauvreté persistante pourrait aussi aiguïser les tensions sociales. Un risque extérieur tient à la volatilité des prix du pétrole qui, en cas d'évolution négative, pourrait exercer des pressions sur la balance des paiements et les finances publiques. La propagation de la pandémie du virus Ébola pourrait aussi avoir des effets indirects négatifs, mais probablement modérés (principalement liés au tourisme). L'intensification et la persistance éventuelles de la récente poussée de peste bubonique pourraient avoir des retombées plus directes et plus notables. L'appendice I présente les conséquences qu'aurait un scénario de faible croissance.

17. Point de vue des autorités. Quoique conscientes des risques importantes d'évolution négative, les autorités restent confiantes sur la possibilité d'accélérer le rythme de la reprise et instaurer un taux de croissance annuel d'au moins 5 % à compter de 2015. Elles ont mis en avant les hypothèses prudentes utilisées pour établir leurs projections et plusieurs facteurs susceptibles de favoriser l'activité économique, comme le rebond imprévu de la production de riz et d'autres produits agricoles, la reprise des exportations de produits manufacturés (textiles principalement) grâce au récent rétablissement des privilèges commerciaux au titre de l'AGOA, et l'apport de nouveaux financements externes qui devraient relancer les projets d'infrastructures. Les autorités sont d'avis qu'une expansion plus ambitieuse des projets d'infrastructure (sous réserve de financement) permettrait d'envisager des taux de croissance plus vigoureux, de près de 10 % par an à moyen terme. Elles ont noté qu'un programme FEC apporterait l'appui nécessaire à leurs programmes de réformes à moyen terme.

Encadré 3. Madagascar: matrice d'évaluation des risques 1/

Source de risques	Probabilité relative	Effet potentiel	Mesures des pouvoirs publics
Risques intérieurs			
Incertitude et tensions motivées par des considérations politiques	Moyenne	Élevé: diminution des entrées d'IDE et de l'aide des bailleurs de fonds, et baisse des recettes d'exportations du tourisme. Le resserrement de l'espace budgétaire empêche les autorités d'assurer la fourniture des services publics.	Préserver la flexibilité du taux de change et réaffecter les dépenses budgétaires en faveur des plus vulnérables. Encourager les partenaires au développement à travailler en plus étroite collaboration avec les autorités pour faciliter les dépenses dans les domaines sociaux prioritaires.
Cyclones, inondations et sécheresses.	Moyenne	Moyen: pertes et dégâts touchant le capital physique et humain et ralentissement de la croissance	Réaffecter les dépenses budgétaires au financement des travaux de remise en état et appel aux bailleurs de fonds pour une aide financière après les catastrophes.
Risques extérieurs			
Période prolongée de croissance modérée en Europe.	Élevé	Faible: ralentissement de la croissance touristique	Préserver la flexibilité du taux de change.
Incertitude/lenteur de l'aide des bailleurs de fonds	Moyenne	Élevé: le resserrement de l'espace budgétaire empêche les autorités d'assurer la fourniture des services publics	Stimuler l'aide des bailleurs de fonds dans le cadre d'une campagne concertée mettant l'accent sur les qualités et les besoins du plan de développement à moyen terme; chercher des moyens budgétaires de préserver les services publics fondamentaux.
Intensification des risques géopolitiques au Moyen-Orient.	Moyenne	Moyen: flambée des prix pétroliers provoquant des pressions sur la balance des paiements et les finances publiques	Prolonger la période de suppression des subventions aux prix des carburants, préserver la flexibilité du taux de change, et resserrer prudemment la politique monétaire pour contenir les pressions inflationnistes secondaires

Expansion de l'épidémie Ebola à plusieurs pays (mais pas à Madagascar).	Moyenne	Moyen: baisse du tourisme, les touristes évitant toutes les destinations africaines.	Renforcer les services de soins préventifs et mener une campagne d'information.
1/ La matrice d'évaluation des risques présente les événements qui pourraient significativement modifier la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable de l'avis des services du FMI). La probabilité relative des risques qui figurent dans la liste correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence («faible» indique une probabilité inférieure à 10 %, «moyenne», une probabilité entre 10 et 30 % et «élevée», une probabilité de 30 % ou plus). La matrice reflète les vues des services du FMI sur la source des risques de même que le niveau global de préoccupation au moment des discussions avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent agir les uns sur les autres et se concrétiser conjointement.			

ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE— FAVORISER UNE CROISSANCE DURABLE ET FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ

A. Politique budgétaire: créer une marge de manœuvre pour les dépenses en faveur des pauvres et de la croissance

18. L'objectif premier de la politique budgétaire est de dégager un espace budgétaire à l'appui d'une croissance solidaire et de la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, et comme en témoigne le projet de budget pour 2015, les entretiens ont porté sur i) la mobilisation des recettes; ii) le niveau et la composition des dépenses publiques; iii) les possibilités de financement; et iv) les réformes de la gestion des finances publiques en vue de rehausser l'efficacité des dépenses.

19. La loi de finances 2015 récemment approuvée envisage un déficit budgétaire global de 2,7 % du PIB moyennant la mobilisation des ressources disponibles pour augmenter les dépenses essentielles. Globalement, les services du FMI estiment que les objectifs budgétaires sont satisfaisants, mais que leur réalisation devra être soutenue par une exécution budgétaire rigoureuse, notamment en ce qui concerne le redressement des recettes fiscales. Ces dernières devraient atteindre 11,5 % du PIB (contre 10 % environ en 2014), essentiellement grâce à l'amélioration de l'administration des recettes. Les principales mesures dans ce domaine seront l'automatisation des recoupements des données relatives à la TVA, le durcissement des contrôles portant sur les accises, l'intensification des contrôles douaniers destinés à évaluer les risques, et le renforcement de la coopération entre les services douaniers et fiscaux nationaux. La masse salariale projetée prévoit la titularisation de quelque 10 000 enseignants contractuels (FRAM) (ce qui porterait les effectifs de la fonction publique à 183 000 salariés) et une augmentation structurelle des salaires de 5 %. La suppression graduelle des subventions aux prix des carburants en cours, compensée par une subvention ciblée modérée aux transports urbains, réduira les dépenses consacrées aux transferts et

subventions. L'augmentation des aides extérieures financera la hausse des dépenses d'investissement. Un règlement partiel des arriérés intérieurs, à hauteur de 0,6 % du PIB, interviendra en 2015, l'apurement du reliquat étant réparti sur les années suivantes.

20. Il faut absolument améliorer le recouvrement des recettes (voir le document de la série des Questions générales portant sur les recettes fiscales). Des examens récents et approfondis du Code Général des Impôts et des procédures d'administration des recettes indiquent que les taux d'imposition appliqués sont globalement compatibles avec ceux d'un régime fiscal moderne, mais que des failles dans l'administration des recettes et les exonérations d'impôts ont érodé l'assiette fiscale. Dans ce contexte, il conviendra de parachever et d'appliquer, avec l'appui d'une assistance technique permanente, les programmes de réformes à moyen terme portant sur les administrations douanière et fiscale.

21. L'accroissement des dépenses publiques et l'amélioration de leur composition sont des mesures prioritaires. Si l'austérité budgétaire que le pays s'est imposé durant les années de transition a permis d'éviter une crise macroéconomique, les dépenses publiques n'ont pas été suffisantes pour satisfaire aux besoins de Madagascar en matière de développement. Un rééquilibrage s'impose en faveur des dépenses prioritaires consacrées à l'éducation, la santé et l'infrastructure. Des économies sont possibles dans certains domaines, par exemple en réduisant les subventions et les transferts budgétaires inefficients aux entreprises publiques déficitaires et en s'attaquant au problème de sous-financement des caisses de retraite de la fonction publique⁴.

22. Des réformes de la gestion des finances publiques rehausseraient l'efficacité des dépenses publiques. Les résultats de la GFP ont accusé une légère dégradation ces dernières années, comme en témoignent la note attribuée par l'EPIN et l'autoévaluation PEFA de 2013 récemment publiée. L'efficacité globale du système de GFP n'a pas progressé depuis la période 2006-2008, et neuf indicateurs de performance ont été revus à la baisse. Suite à ces constatations, les autorités ont adopté en octobre 2014 un Plan d'Action Prioritaire (PAP) de réforme de la GFP visant à remédier à plusieurs déficiences d'ici la fin de l'année 2015 et à jeter les bases d'une stratégie de réforme du système pour la période 2016-18.

23. Point de vue des autorités. Les autorités ont reconnu que les recettes étaient insuffisantes, et ont fait valoir que les réformes fiscales de 2008 avaient simplifié le système et que les failles actuelles étaient essentiellement dues à des problèmes liés à l'administration des recettes. À moyen terme, elles visent un coefficient fiscal (hors remboursements de TVA) de 14 % du PIB, qu'elles jugent réalisable. Dans l'immédiat, elles ont l'intention d'intensifier les réformes de l'administration des recettes, notamment en vue d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer les mécanismes d'audit. Une modernisation des codes minier et pétrolier est par ailleurs en cours. Soulignant l'importance de la transparence, les autorités ont signalé qu'elles publieraient avant la fin de décembre 2014 un

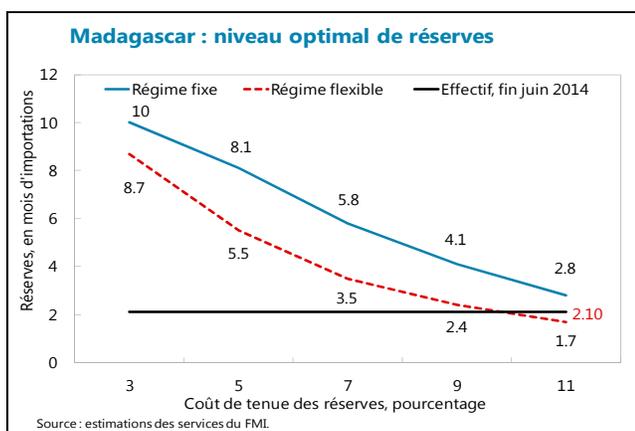
⁴ Le budget 2015 prévoit des subventions aux carburants à hauteur de 0,1 % du PIB, des transferts à la JIRAMA de 0,4 % du PIB, et des transferts à la caisse de retraite de la fonction publique de 0,5 % du PIB.

rapport de réconciliation ITIE portant sur les années 2012 et 2013 suite à la levée (en juin 2014) de la suspension du processus d'adhésion de Madagascar à l'Initiative.

24. Sur le plan des dépenses, la loi de finances rectificative de 2014 a engagé le processus visant à augmenter ces dernières et à améliorer leur composition; le PND prévu précisera leurs priorités à moyen terme. Les autorités ont confirmé leur intention de supprimer les subventions aux prix des carburants d'ici la mi-2015. Un plan de revitalisation de la JIRAMA est en élaboration, avec l'assistance de la Banque mondiale. Une nouvelle loi autorise l'examen plus approfondi des comptes de la compagnie, et son conseil d'administration a été remplacé en octobre 2014. S'agissant des financements, les autorités ont accepté d'éviter une augmentation nette des avances statutaires durant l'année 2015. Elles font état des avancées récentes de la réforme de la GFP, dont l'adoption du Plan d'Action Prioritaire, et de leur détermination à élaborer une stratégie de GFP à moyen terme pour 2016–19 (avec l'assistance technique de la Banque Africaine de Développement).

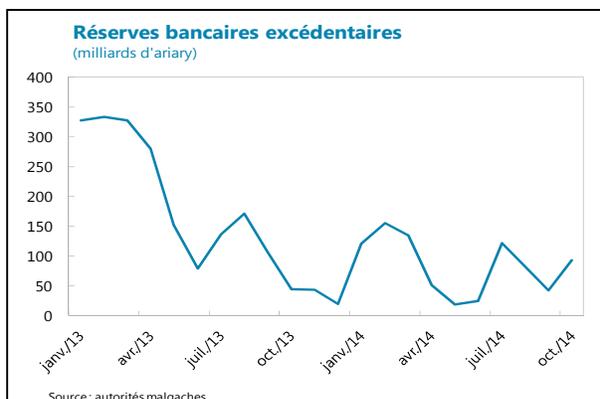
B. Politiques monétaire, financière et de change: renforcer l'indépendance de la Banque centrale

25. Le régime de change flottant en vigueur est approprié; les réserves en devise se situent néanmoins en-deçà du niveau optimal. Pour donner une représentation plus réelle de l'équilibre de marché et en vue de réintégrer les opérations de change hors marché conduites depuis 2013, les services du FMI ont encouragé la Banque centrale à éviter les opérations bilatérales circulaires. De plus, la transmission des fluctuations du taux de change aux prix à la consommation correspond à celle d'autres pays d'Afrique subsaharienne, et elle est généralement moins prononcée quand l'ajustement du taux de change est faible (voir le document de la série des Questions générales sur l'incidence du taux de change). Dans ce contexte, les services du FMI ont conseillé aux autorités de conserver le régime de change flottant et de mener une politique monétaire ayant pour objectifs d'augmenter progressivement les réserves en devises et de maintenir le taux d'inflation en-dessous de 10 %. Si l'on suppose que le coût d'opportunité à long terme de la détention de réserves est de 7 %, la couverture optimale d'importations par les réserves est estimée à 3,5 mois, d'après l'indicateur d'adéquation des réserves du FMI.



26. Une politique monétaire plus dynamique renforcerait son mécanisme de transmission. Outre qu'elle accorderait une plus grande priorité à la résorption de l'excédent de liquidités par le biais d'Appels d'Offre Négatifs (AON), elle conférerait une plus grande pertinence au taux de référence, qui n'a pas varié depuis plusieurs années. Jusqu'à présent, la politique monétaire a été relativement passive: elle a régulièrement autorisé un excédent appréciable des réserves bancaires

ces dernières années, et a été assujettie à la politique budgétaire en 2014, lorsque les autorités ont fait de plus en plus appel aux avances statutaires de la Banque centrale. Une recapitalisation de cette dernière s'impose également, compte tenu des quelques pertes enregistrées ces dernières années, ce qui permettra par ailleurs de lui fournir les instruments nécessaires aux opérations de liquidités.



27. Un programme de réforme aux priorités clairement définies renforcerait l'efficacité des opérations de la banque centrale. On citera parmi les priorités des mesures visant à rehausser l'efficacité du marché interbancaire de devises et l'adoption des meilleures pratiques internationales, l'actualisation du cadre réglementaire régissant le contrôle du secteur bancaire, et le renforcement de la gestion des réserves et des procédures de comptabilité et d'audit interne de la Banque centrale.

28. Une évaluation actualisée des sauvegardes a défini des mesures supplémentaires pour renforcer l'indépendance de la Banque centrale. L'évaluation a constaté que la crise politique de 2009 avait fragilisé la gouvernance et l'autonomie financière de la Banque centrale, et interrompu la mise en place de contrôles internes. La désignation de son gouverneur, en octobre 2014, a marqué une étape importante vers le rétablissement de la stabilité des mécanismes de gouvernance, mais l'évaluation a également recommandé qu'un contrôle indépendant de ses opérations soit institué sous la forme d'une commission d'audit du Conseil d'administration. La Banque centrale doit recommencer à publier à intervalles réguliers des états financiers vérifiés, prendre des dispositions pour rehausser la qualité des audits externes, et appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS). Le département des marchés monétaires et de capitaux et le département juridique du FMI ont fourni une assistance technique pour réexaminer le cadre juridique de la Banque centrale de manière à renforcer son indépendance par une révision de ses missions, de ses fonctions, de ses instruments, de sa gouvernance et de ses mécanismes de contrôle.

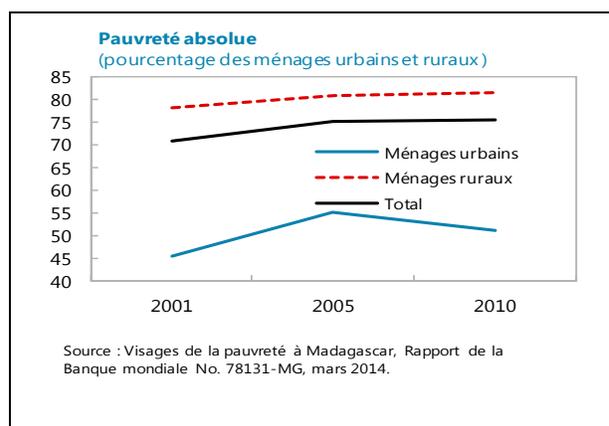
29. Point de vue des autorités. Les autorités ont donné priorité au renforcement de l'efficacité des opérations de la Banque centrale et au réexamen de son cadre juridique. La Banque centrale a déjà engagé cette révision afin d'appuyer les réformes nécessaires et d'affermir son autonomie. À titre prioritaire, ses comptes financiers vérifiés pour 2010-13 ont été approuvés pour publication, et elle entend donner suite avec la création de la commission d'audit de son Conseil d'administration. Elle a signalé son intention d'accroître les réserves de change progressivement et de diminuer les opérations d'aller-retour. S'agissant de la nécessité de recapitaliser la Banque centrale, les autorités ont décidé de régler ses obligations non acquittées par des opérations de titrisation et d'émission d'instruments obligataires portant intérêt, mais les affectations budgétaires nécessaires devront peut-être attendre la loi de finances rectificative de 2015.

30. En ce qui concerne le secteur financier, des problèmes commencent à se manifester en termes de contrôle des banques et des institutions de microfinance (voir le document de la série des Questions générales portant sur le secteur financier). Bien que le nombre de prêts improductifs soit dans l'ensemble modéré, le risque de crédit demeure substantiel et doit faire l'objet d'un suivi attentif. Un pourcentage appréciable des prêts de certaines banques sont concentrés sur quelques gros clients. Le niveau d'interconnexion indirecte est élevé du fait que de nombreuses banques ont des dépôts dans d'autres banques, et que les banques refinancent les IMF. Comme toutes les banques, sauf une, sont sous contrôle étranger, il convient d'établir un protocole d'accord avec les autorités de contrôle étrangères des sociétés mères. De nouveaux moyens doivent être fournis à l'autorité de contrôle bancaire (la CSBF) pour qu'elle intensifie la fréquence des contrôles sur place et évolue vers un système de contrôle fondé sur les risques. L'expansion continue des circuits financiers permettrait d'augmenter l'épargne intérieure, de favoriser le recul de la pauvreté, et de diminuer la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs. Le contrôle des compagnies d'assurance (qui relève actuellement de la responsabilité du ministère des Finances) doit être notablement renforcé.

31. Point de vue des autorités. Les autorités ont reconnu la nécessité de perfectionner leur contrôle bancaire pour le porter au niveau de celui des banques. Outre la publication de son propre rapport de stabilité financière et le renforcement de ses effectifs, la CSBF élabore actuellement un plan stratégique triennal. Les priorités consistent à actualiser le cadre juridique régissant le contrôle bancaire et à le mettre en conformité avec les meilleures pratiques internationales, à évoluer vers un contrôle bancaire basé sur les risques, et à automatiser la collecte de données, de manière à libérer du temps pour l'analyse des données du secteur financier.

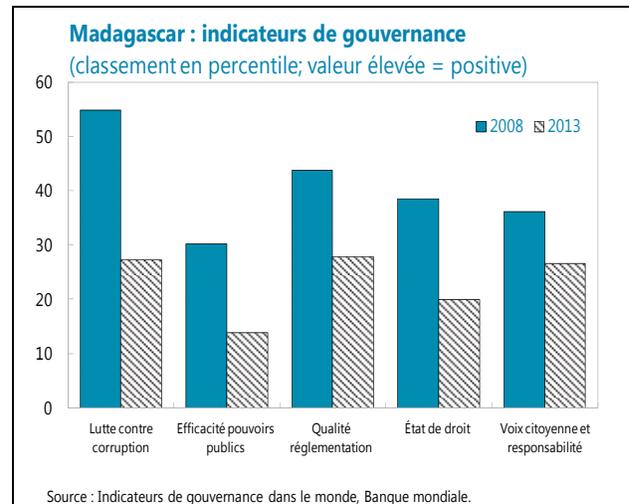
C. Favoriser une croissance solidaire

32. Les autorités ont un rôle essentiel à jouer pour réhausser le potentiel de croissance de Madagascar et instaurer une croissance solidaire et équitable. Une majorité de la population vit aujourd'hui dans l'extrême pauvreté et a de moins en moins accès aux services éducatifs et sanitaires. Des mesures d'urgence s'imposent pour: i) améliorer la gouvernance et consolider les institutions; ii) augmenter l'investissement dans l'infrastructure; iii) mobiliser des moyens supplémentaires pour la santé et l'éducation; et iv) renforcer les politiques de création d'emplois.



33. Une dégradation de la gouvernance et des institutions publiques est intervenue ces dernières années.

L'incertitude créée par une gouvernance médiocre, des crises politiques récurrentes et la recherche de rentes à court terme expliquent en grande partie les mauvais résultats économiques de Madagascar. Il conviendra de donner priorité aux réformes structurelles susceptibles de: i) créer un environnement stable et des conditions équitables pour le secteur privé; ii) renforcer les institutions chargées de lutter contre la corruption (professionnalisation du système judiciaire, consolidation des organismes de contrôle, et application des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme); et iii) encourager l'investissement étranger.



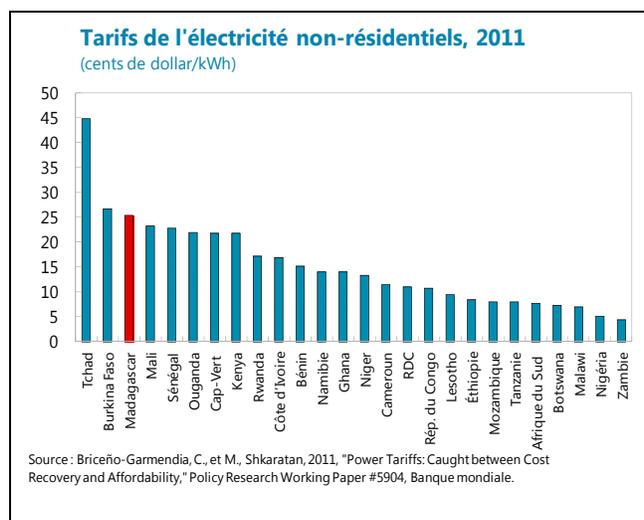
34. L'agriculture, le tourisme, et les BTP sont les principaux secteurs générateurs d'emplois.

L'agriculture représente 80 % de l'emploi, mais elle est dominée par une activité de subsistance peu productive dont les rendements suffisent à peine à nourrir une famille. Globalement, elle contribue pour 25 % environ au PIB. Le degré de pauvreté absolue en milieu rural représente près du double de celui des zones urbaines. Un plan d'action est envisagé qui comportera des mesures visant à améliorer la réglementation et la transparence de la propriété foncière, le développement de la productivité (rizicole notamment), et le climat de l'investissement afin d'attirer des acteurs privés. Dans le secteur du tourisme, l'objectif ambitieux d'un million de visiteurs à moyen terme, contre 200.000 en 2013 (et 375.000 avant la crise, en 2008), appellera un renforcement des capacités humaines, une harmonisation des normes sectorielles, la diversification des pays émetteurs, et la promotion et la mobilisation de l'investissement. Le secteur des BTP devrait tirer profit de la reprise dans d'autres secteurs et de la relance des grands projets d'infrastructure.

35. Les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé revêtent une priorité stratégique: le lien entre pauvreté et manque d'instruction est patent. Le déficit d'éducation est le principal obstacle pour sortir de la pauvreté. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont diminué ces dernières années, à partir d'un niveau déjà inférieur à celui d'autres pays d'Afrique subsaharienne (ASS). La plupart des indicateurs de l'éducation ont en conséquence fléchi, avec une chute du taux d'inscription dans l'enseignement primaire, environ un demi-million d'enfants en âge d'être scolarisés ne fréquentent pas l'école primaire. Par ailleurs, seuls les enfants du quintile supérieur de la consommation (soit les 20 % les plus aisés de la population) ont une chance (quoique faible) de fréquenter l'enseignement post-secondaire (graphique 7). Les dépenses allouées à la santé sont également inférieures à celles d'autres pays d'ASS. Un pourcentage décroissant de la population choisit (ou peut se permettre) de fréquenter un dispensaire, et le recours aux services de santé officiels varie sensiblement selon le revenu des ménages. Dans ce contexte, il est

indispensable d'augmenter, dans les limites du cadre budgétaire, les dépenses publiques dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

36. Il faut absolument remédier au déficit d'infrastructure pour favoriser la croissance et atténuer la pauvreté rurale. Le développement d'une agriculture intelligente face au changement climatique, affichant une productivité plus élevée et couvrant de plus vastes superficies, appellerait des investissements considérables dans de nouveaux réseaux routiers et d'irrigation. La Banque mondiale estime ainsi à 1,5 milliard de dollars (14 % du PIB) le coût de la seule remise en état des routes sensiblement dégradées. En termes d'électricité, la fréquence des pannes pose un problème majeur et pourrait être source d'instabilité sociale. Le coût de l'électricité pour le secteur privé est l'un des plus élevés d'Afrique. La réduction des coûts d'exploitation et des pertes techniques, la modernisation de l'infrastructure de production et de distribution, ainsi que la refonte de la structure tarifaire relative et du portefeuille énergétique seront des axes fondamentaux de la réforme, qui permettront d'améliorer de manière efficace et économe la fiabilité et la couverture géographique de l'approvisionnement électrique.



37. Pour préserver la stabilité macroéconomique, il faut mettre en balance les besoins appréciables de dépenses d'une part, les financements disponibles et la capacité d'absorption du pays d'autre part. La dette publique de Madagascar s'élevait à 34 % du PIB à la fin de 2013, niveau inférieur à celui de la plupart des pays d'ASS. Grâce à une politique d'emprunt prudente, la grande majorité de la dette extérieure a été contractée à des conditions très concessionnelles, ce qui donne au pays une marge suffisante pour emprunter auprès de sources extérieures au cours des prochaines années. Il importera toutefois d'améliorer le recouvrement des recettes et de réduire au minimum les prêts non concessionnels pour maintenir le risque de surendettement à un niveau «faible». Pour ce faire, la plupart des nouveaux emprunts extérieurs doivent être contractés à des conditions libérales et fondés sur les priorités définies dans le PND à moyen terme et le Plan d'investissement public. Un mécanisme performant de sélection et d'évaluation des projets, qui identifierait les projets offrant les plus hauts rendements, permettrait de mobiliser les financements et l'expertise nécessaire aux meilleures conditions possibles. Si le recours à des Partenariats Public-Privé (PPP) peut être envisagé comme source supplémentaire de financement des projets d'infrastructure de grande ampleur, ces PPP devront reposer sur des cadres juridiques et institutionnel solides pour limiter les risques budgétaires.

38. Point de vue des autorités. Les autorités voient dans le PND prévu pour la période 2015-19 un élément essentiel de la planification des réformes visant à améliorer la gouvernance et à

instaurer une croissance plus solidaire. Pour rallier un consensus en faveur du PND, elles ont engagé une réflexion consultative avec des intervenants de toutes les sphères de la société. Le PND comportera un plan d'investissement aux priorités bien définies, assorti d'une estimation des besoins de financement, et devrait être prêt et présenté aux partenaires de développement en 2015. Les autorités reconnaissent l'importance des sources concessionnelles de financement pour pérenniser leur action, mais ont également fait valoir que si elles ne pouvaient les obtenir auprès des partenaires au développement, elles auraient peut-être intérêt à financer les projets stratégiques à des conditions non concessionnelles – elles ont insisté sur le besoin critique de remédier aux pénuries d'électricité et d'infrastructure de transport. Elles sont disposées à envisager des prêts à des conditions semi-concessionnelles (comme ceux proposés par la Banque Africaine de Développement) étant donné le faible niveau d'endettement national actuel.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

39. Malgré des perspectives très favorables, les périodes d'essor économique ont été interrompues par des crises politiques récurrentes qui ont plongé Madagascar dans l'extrême pauvreté. Son contexte politique tumultueux, la médiocrité de ses institutions et de sa gouvernance, ses ressources extrêmement limitées et sa vulnérabilité aux chocs créent des fragilités considérables. Il est urgent de mettre un terme à la dégradation constante des indicateurs de développement en stimulant une croissance qui bénéficie aux pauvres tout en préservant la stabilité macroéconomique.

40. Les autorités ont un rôle important à jouer pour renforcer le potentiel de croissance du pays et faire en sorte que celle-ci profite à tous. Un Plan National de Développement détaillé (en préparation) prévoyant des réformes bien hiérarchisées et un plan d'investissement chiffré adresserait un message clair, à la société comme aux partenaires au développement, quant aux objectifs à moyen terme du gouvernement et à sa détermination. Pour mobiliser le soutien du public à la poursuite des réformes, il conviendra de définir et de prévoir des mesures qui permettront d'obtenir rapidement des «petites victoires/gains rapides» en s'appuyant sur le Plan National de Développement et l'assistance technique régulière.

41. Si les perspectives de croissance sont favorables, les risques d'évolution négative sont considérables. Le plus important est celui de l'incertitude entourant les politiques et du retard que prendraient en conséquence les réformes, et qui pourrait influencer sur l'investissement (intérieur et extérieur) et sur l'aide des partenaires au développement, et entraîner ainsi une forte contraction des importations susceptible de déstabiliser l'économie. Des facteurs intérieurs (retards dans la mise en œuvre des réformes) ou extérieurs (période prolongée de faible croissance mondiale qui réduirait les financements provenant de sources officielles et privées) pourraient se traduire par des entrées de capitaux inférieures aux prévisions.

42. Il conviendra d'élargir l'espace budgétaire pour relever le niveau et l'efficacité des dépenses en faveur des pauvres et de la croissance. Cela supposera d'élargir l'assiette fiscale, dans le cadre d'une stratégie globale de mobilisation des recettes, et d'améliorer la composition et

la qualité des dépenses budgétaires. Nonobstant plusieurs tentatives de réformes depuis les années 90, les recettes fiscales sont retombées à des niveaux historiquement bas sous l'effet du développement de l'économie informelle, de l'affaiblissement de l'administration fiscale et douanière, et de la corruption grandissante. Des programmes à moyen terme bien conçus visant à élargir l'assiette de l'impôt et à renforcer les réformes de l'administration douanière et fiscale s'imposeront pour atteindre l'objectif de recettes fixé par les autorités. Il conviendra par ailleurs de réduire les subventions et transferts budgétaires inefficients aux entreprises publiques déficitaires, comme la JIRAMA, et de progresser dans le rééquilibrage des caisses de retraite de la fonction publique. Le renforcement de la gestion des finances publiques doit également se poursuivre.

43. Moyennant une forte volonté politique et un accroissement des recettes intérieures, une politique d'emprunt extérieur à moyen terme prudente pourrait être envisagée. Le niveau de la dette publique est relativement faible, mais il est urgent de procéder à des investissements et à des travaux d'entretien pour prévenir un éventuel effondrement de l'infrastructure énergétique et de transport après des années de réduction des dépenses d'investissement. Les autorités devraient tout mettre en œuvre pour contracter des emprunts à des conditions concessionnelles, et demander en même temps à la communauté internationale de leur apporter un appui soutenu. Il leur faudra pour cela finaliser rapidement le plan de développement, définir les priorités d'investissement et demander aux bailleurs de fonds de les financer sans tarder. Si un déficit de financement subsiste, des prêts semi-concessionnels pourront être envisagés. Plus généralement, les autres dispositifs de financement, comme les PPP, doivent être appliqués avec prudence, et s'appuyer sur des cadres juridique et institutionnel.

44. La Banque centrale doit être en mesure de mener une politique monétaire indépendante. Il convient pour cela d'accroître son indépendance, de renforcer ses mécanismes de surveillance, et de la recapitaliser. Ces mesures favoriseraient par ailleurs une politique monétaire plus dynamique qui donnerait priorité à la résorption de l'excédent de liquidités et confèrerait une plus grande pertinence au taux de référence. Les autorités doivent éviter de recourir aux avances statutaires de la Banque centrale.

45. Le régime de change flottant en vigueur est satisfaisant, mais la Banque centrale doit augmenter ses réserves de change. La flexibilité du taux de change a permis à l'économie de s'adapter aux chocs et, bien que le taux de change ne semble pas en décalage par rapport aux fondamentaux, d'autres mesures devraient s'appliquer pour améliorer la compétitivité. En évitant les opérations d'aller-retour, la Banque centrale peut faciliter la réintégration des opérations hors marché intervenues en 2013 tout en portant progressivement la couverture des importations par ses réserves de change à trois mois au moins.

46. Il faut s'attaquer résolument aux problèmes du contrôle bancaire. Les mesures visant à améliorer la qualité du contrôle, notamment la publication d'un rapport de stabilité financière et l'élaboration d'un plan stratégique triennal, sont encourageants. Un suivi permanent des risques dans le secteur bancaire et dans celui de la microfinance s'impose. Un contrôle efficace suppose un cadre réglementaire solide et des mesures opportunes.

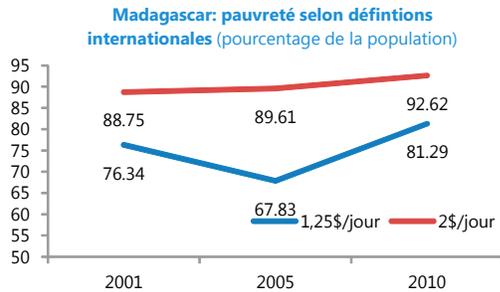
47. Les données disponibles présentent quelques imperfections, mais sont dans l'ensemble suffisantes pour assurer la surveillance. La base de données demeure lacunaire, surtout dans les domaines du secteur réel, des finances publiques, de la balance des paiements et des statistiques sociales.

48. Une accélération des réformes économiques et structurelles libérera le potentiel considérable de Madagascar au profit de toute la population. Il faut donner priorité aux réformes qui: i) augmentent le montant et l'efficacité des dépenses publiques en faveur des pauvres et de la croissance; ii) améliorent la gouvernance et consolident les institutions, y compris le système judiciaire et le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme; iii) accroissent les investissements dans l'infrastructure offrant des rendements élevés; et iv) améliorent le climat économique de manière à stimuler l'emploi et le développement du secteur privé.

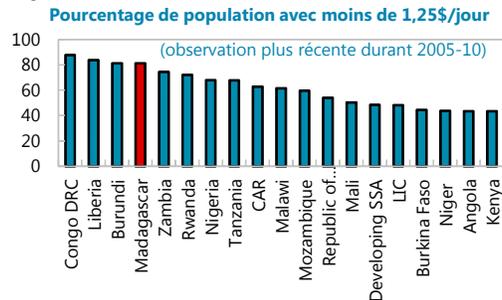
49. Il est recommandé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se tiennent conformément au cycle habituel de 12 mois.

Graphique 1. Pauvreté, 1990–2012

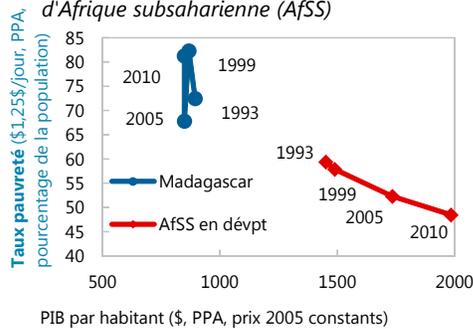
La pauvreté est généralisée à Madagascar. Près des quatre cinquièmes de la population vivent avec 1,25 dollar/jour ou moins, à savoir près...



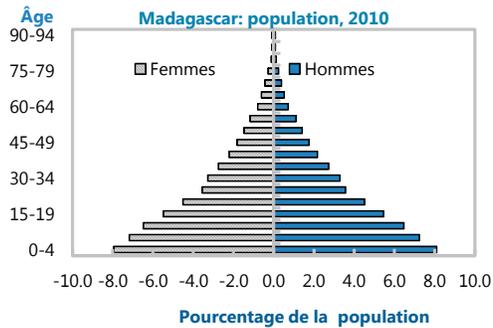
...de la même proportion qu'en RDC, au Liberia et au Burundi (pays post-conflit sortant d'une guerre civile)



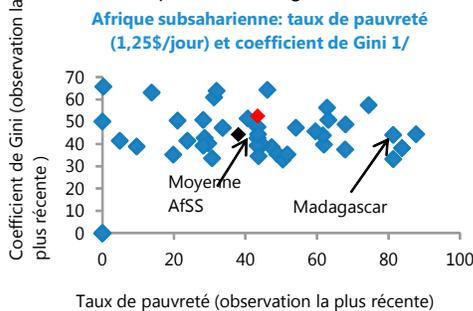
La pauvreté est persistante à Madagascar, alors qu'elle recule dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (AfSS)



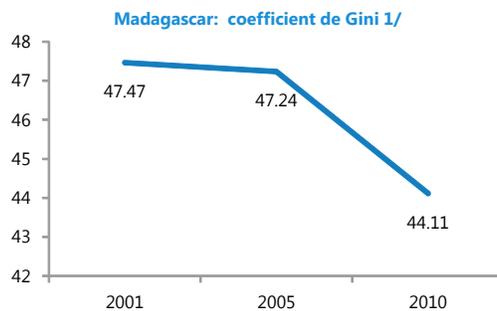
Madagascar a une population jeune qui grandit rapidement



La pauvreté est certes généralisée, mais Madagascar ne figure pas parmi les pays accusant les plus fortes inégalités et...



... l'inégalité (mesurée à partir du coefficient de Gini) est en recul



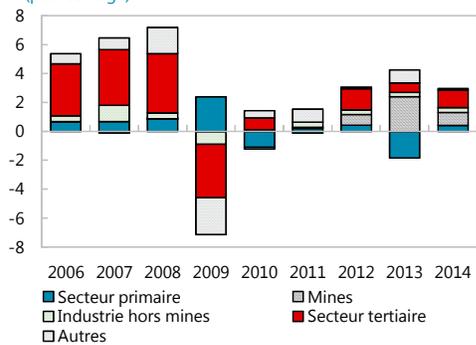
Sources: Indicateurs de développement dans le monde, Banque mondiale; projections démographiques de l'ONU.

1/ Le coefficient de Gini mesure les inégalités. Une valeur de zéro correspond à une égalité parfaite, toutes les valeurs étant les mêmes (c'est-à-dire que toutes les personnes auraient un revenu identique).

Graphique 2. Évolution du secteur réel, 2006-14

Le secteur minier (initialement construction puis production) est l'un des principaux moteurs de croissance...

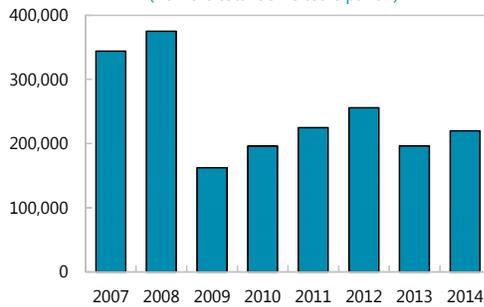
Croissance du PIB réel et contribution de chaque secteur (pourcentage)



Bien qu'il se redresse lentement, le tourisme reste inférieur aux niveaux d'avant la crise de 2009...

Tourisme

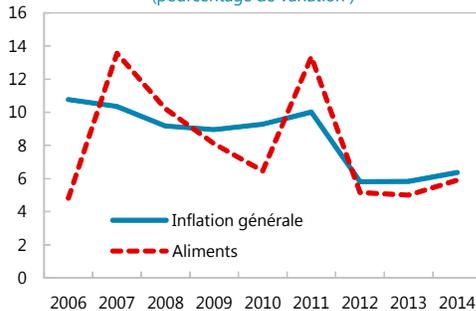
(nombre total de visiteurs par an)



L'inflation reste maîtrisée.

Moyenne IPC

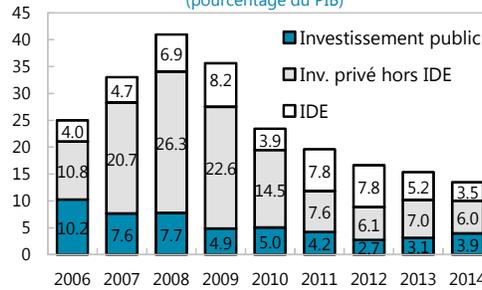
(pourcentage de variation)



...grâce à l'investissement privé et à l'investissement direct étranger (IDE). L'absence de nouveaux grands projets et une crise de confiance ont entraîné une chute de l'investissement privé ces dernières années.

Investissement (public - privé)

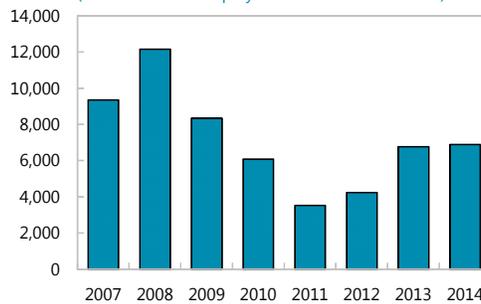
(pourcentage du PIB)



... tout comme le BTP, qui a perdu la moitié de ses employés dans le secteur formel depuis 2008

Activités du BTP

(nombre total d'employés dans le secteur formel)

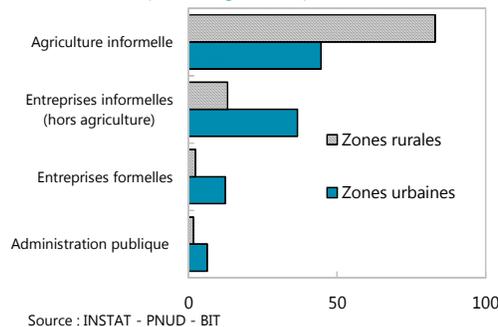


Source : Syndicat des entrepreneurs du BTP

L'emploi reste largement informel et l'agriculture prédomine, surtout dans les zones rurales

Structure de l'emploi

(pourcentage de l'emploi total, 2012)

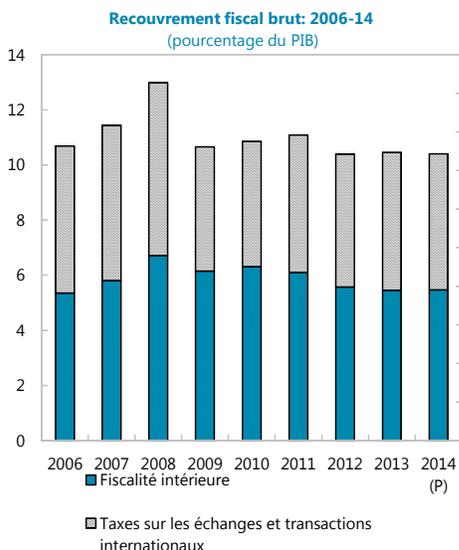


Source : INSTAT - PNUD - BIT

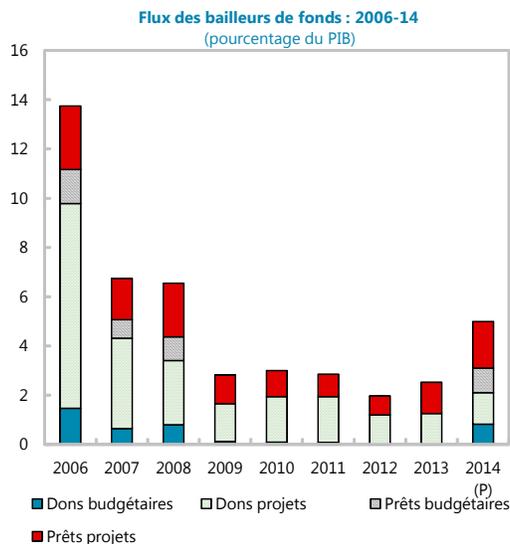
Sources: autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 3. Évolution de la situation budgétaire, 2006-14

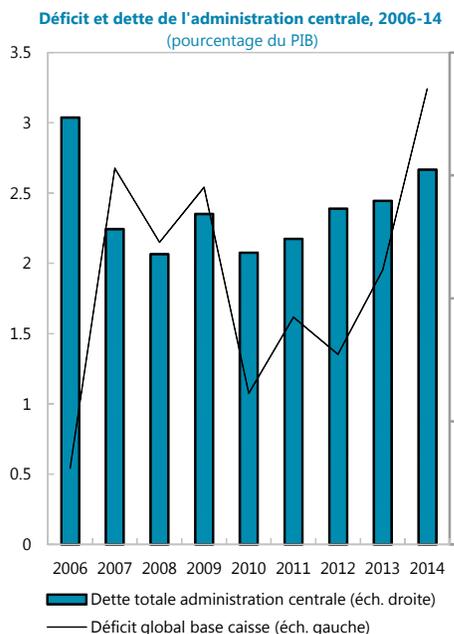
Le repli des recettes fiscales et douanières intérieures se révèle persistant depuis 2008



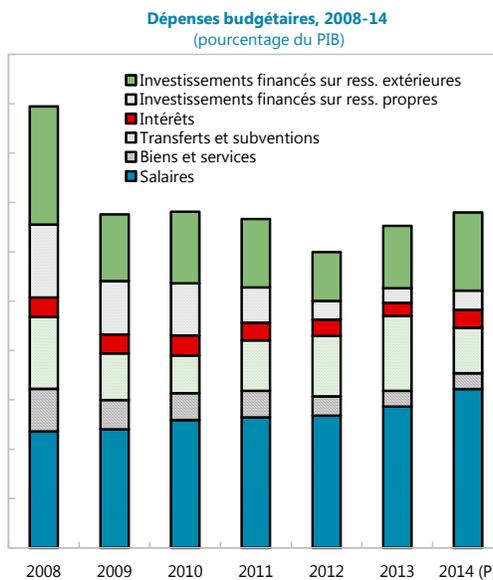
Les flux budgétaires des bailleurs de fonds restent nettement inférieurs aux niveaux d'avant 2009



Le déficit budgétaire se creusera en 2014, principalement du fait de l'apurement partiel des arriérés, et la dette publique reste faible



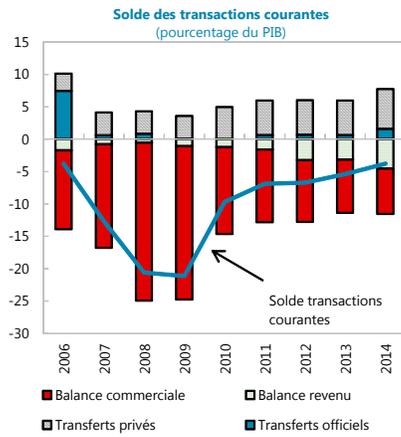
Mais la composition de la dépense reste un problème car les transferts et subventions absorbent de ressources qui pourraient aller à l'investissement intérieur



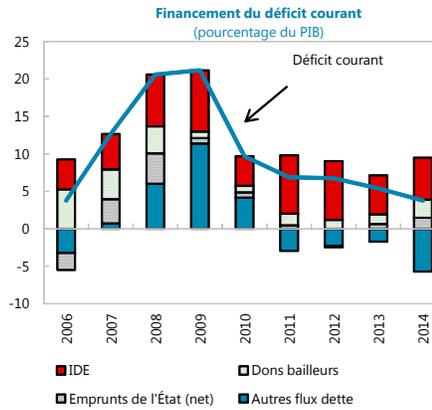
Sources: autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 4. Évolution du secteur extérieur, 2006-14

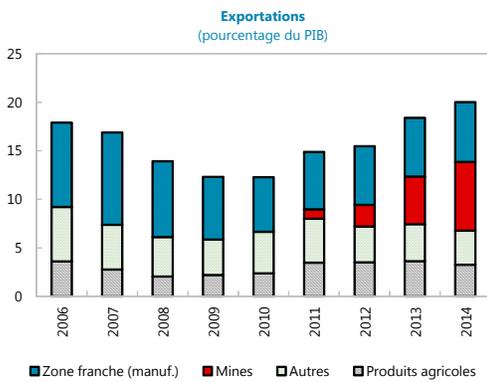
Le solde courant s'est considérablement creusé en 2007-10 en raison des importations liées au secteur minier



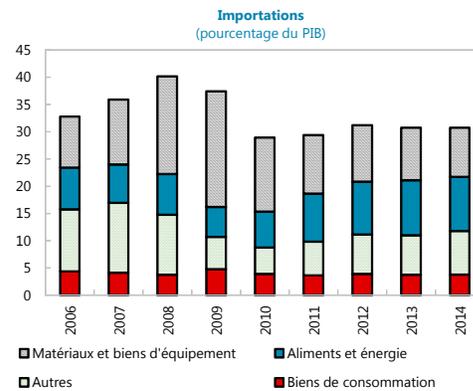
Le solde des transactions courantes a été financé par l'IDE et les flux de dette privés, qui s'inversent désormais avec le rapatriement des rendements



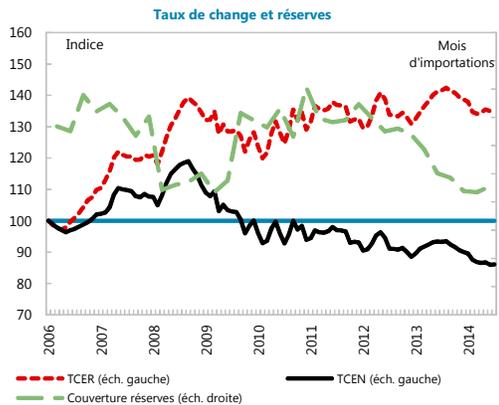
Le secteur minier dépasse le secteur manufacturier en termes d'exportations, en partie du fait de la perte de l'accès AGOA



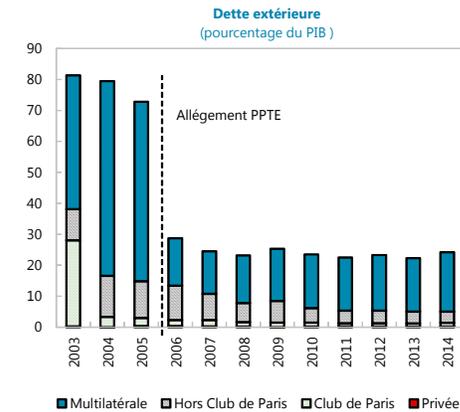
L'alimentation et l'énergie sont désormais une composante plus importante des importations



Cette situation aboutit à une volatilité de la couverture des réserves et du taux de change



Mais la dette extérieure est faible et stable depuis l'allègement PPTE, et à des conditions très concessionnelles

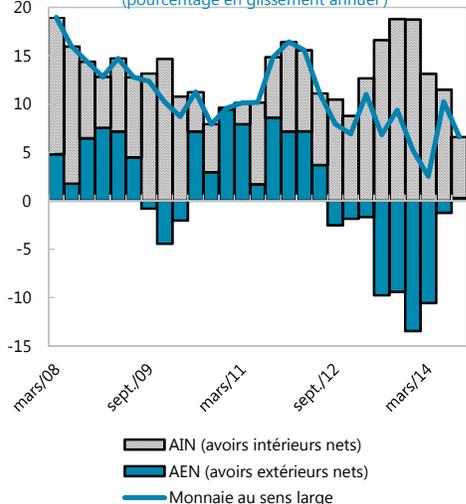


Sources: autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 5. Évolution de la situation monétaire, 2000-14

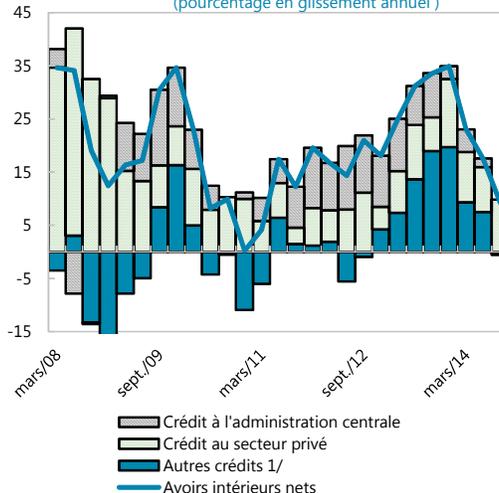
Le crédit intérieur alimente la croissance de la monnaie depuis 2012...

Croissance de la monnaie et contribution des AEN et AIN
(pourcentage en glissement annuel)



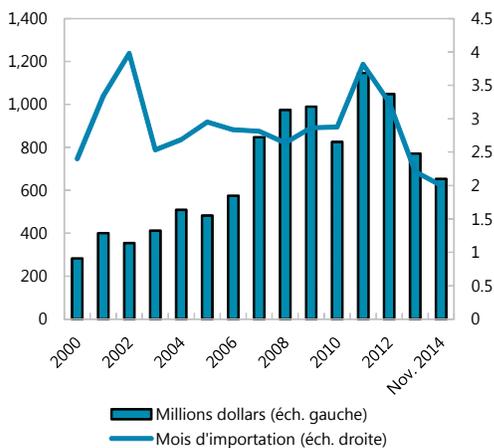
...et la croissance du crédit a basculé sur le secteur privé en 2014

Contributions à la croissance des AIN
(pourcentage en glissement annuel)



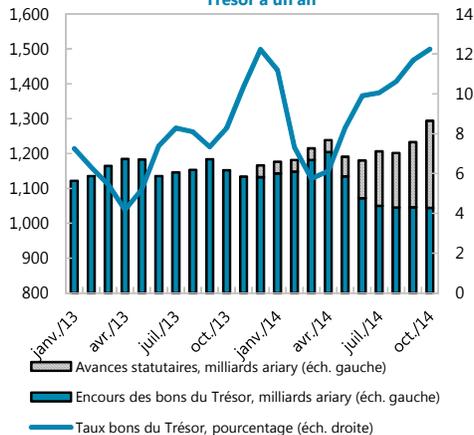
Les réserves internationales ont diminué en 2012 et 2013 lorsque la banque centrale a vendu des devises aux importateurs de produits énergétiques à des taux préférentiels.

Réserves internationales brutes



En raison de la montée des taux d'intérêt intérieurs, l'État a eu recours aux avances statutaires pour compenser un refinancement partiel

Encours des bons du Trésor et taux des bons du Trésor à un an

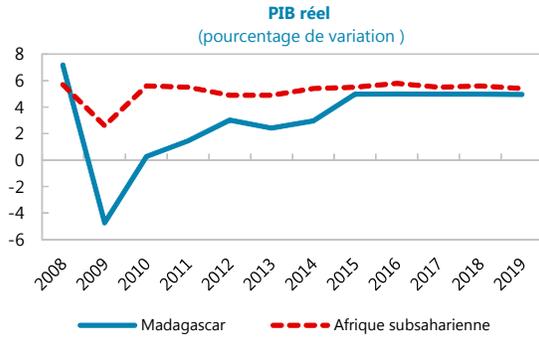


Sources: autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

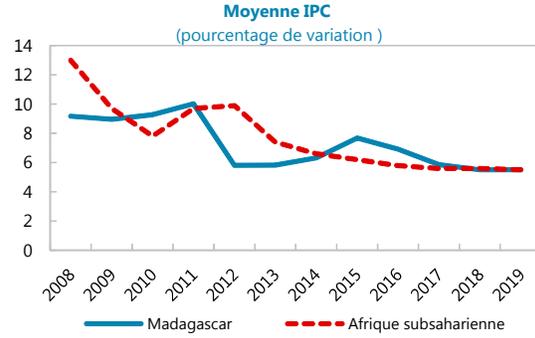
1/ Comprend les créances de la banque central sur l'État issues des subventions accordées aux importateurs de produits pétroliers en 2012 et 2013.

Graphique 6. Perspectives macroéconomiques à moyen terme, 2008–19

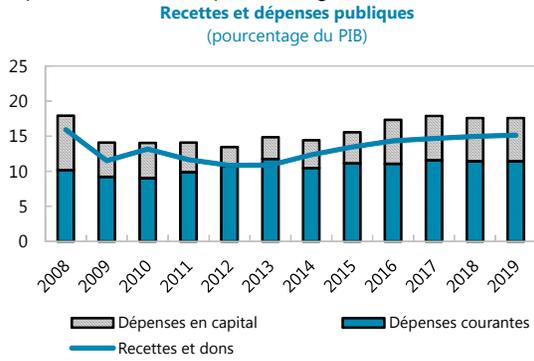
Les réformes propices à la croissance devraient impulser la croissance à moyen terme



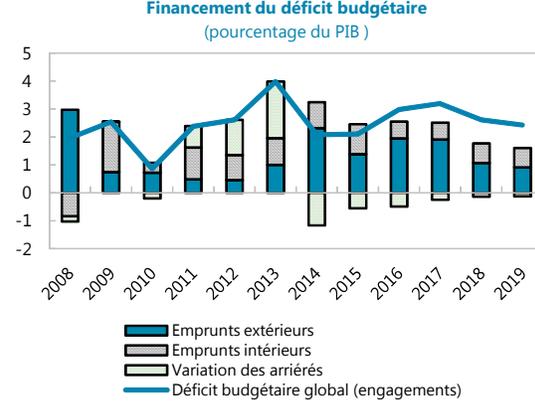
La suppression des subventions énergétiques pousse temporairement l'inflation à la hausse en 2015



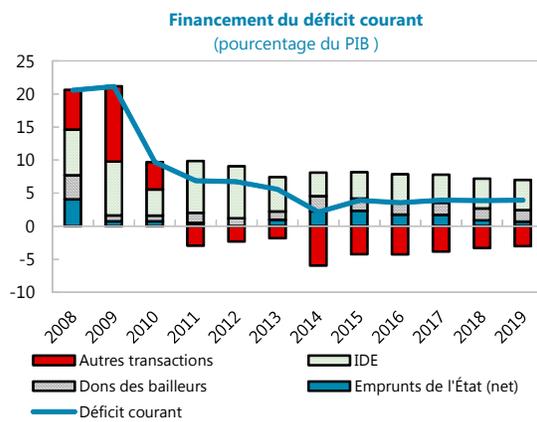
Une meilleure mobilisation de recettes offre une marge pour accroître les dépenses budgétaires



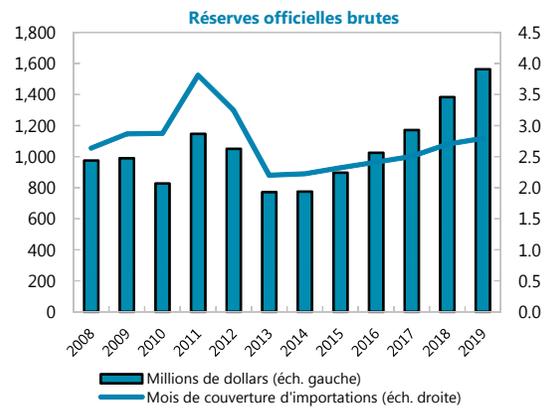
Les emprunts extérieurs sont une source importante de financement à moyen terme



Le rapatriement des bénéficiaires (autres transactions) entraîne d'importantes sorties de balance des paiements



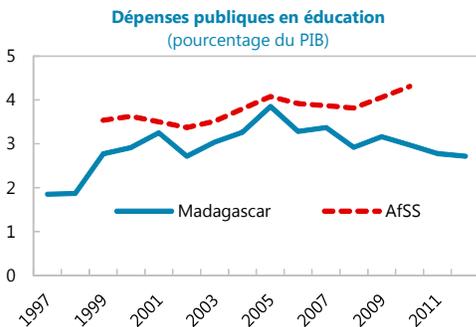
Les réserves officielles brutes devraient commencer à augmenter en 2015



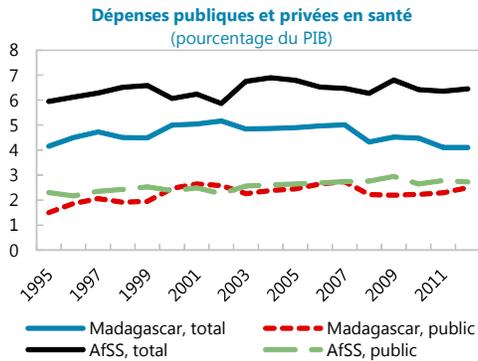
Sources: autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 7. Indicateurs d'éducation et de santé, 1995–2012

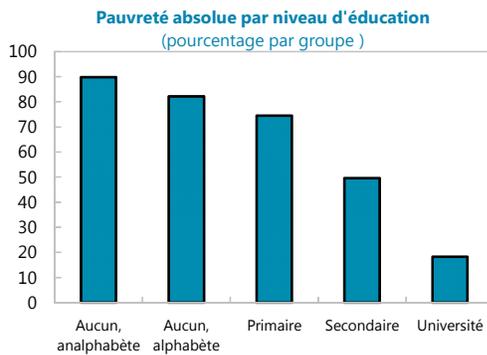
Les dépenses d'éducation ont baissé et leur niveau était déjà inférieur à la moyenne d'AfSS, et...



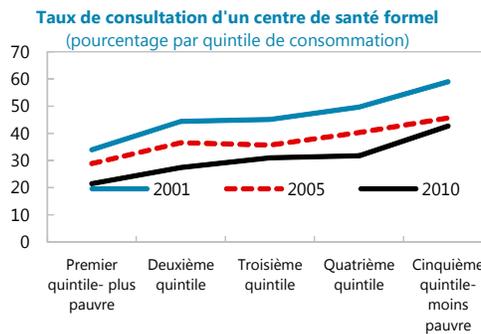
...les dépenses privées en santé sont plus faibles qu'en AfSS



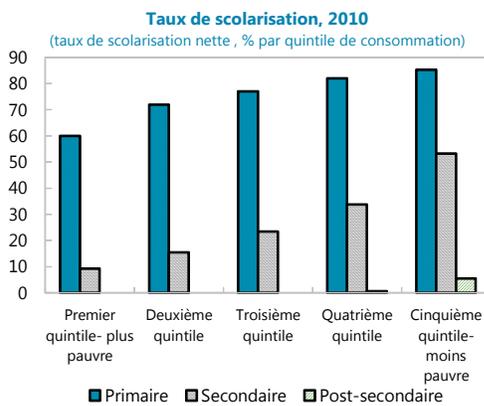
Le lien entre pauvreté et manque d'éducation est solide



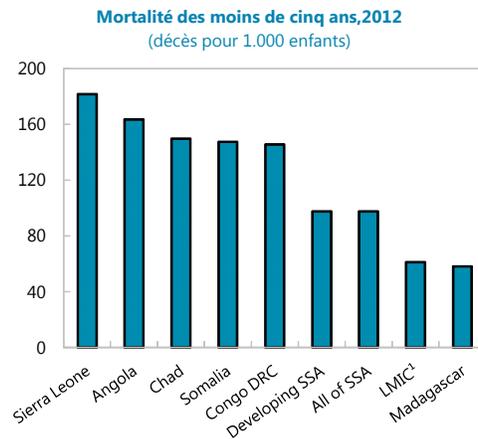
La part de la population ayant les moyens de consulter un centre de santé en cas de maladie est en baisse



L'accès à l'éducation est tributaire de l'argent



Les dépenses en santé sont faibles mais certains indicateurs de santé sont favorables



¹ Pays à revenu intermédiaires de la tranche inférieure.

Sources: Indicateurs de développement dans le monde, Banque mondiale; Visages de la pauvreté à Madagascar, Rapport de la Banque mondiale No. 78131-MG, mars 2014..

Tableau 1. Principaux indicateurs économiques, 2012–19

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Effectif	Estimations						
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)								
Produit intérieur brut et prix								
PIB à prix constants	3.0	2.4	3.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Déflateur du PIB	5.5	5.0	6.3	7.6	7.2	6.0	5.5	5.5
Indice des prix à la consommation (fin de période)	5.8	6.3	7.1	7.9	6.5	5.5	5.5	5.5
Secteur extérieur								
Exportations de biens en volume	3.9	19.1	4.1	15.9	13.1	10.3	11.4	10.1
Importations de biens en volume	14.0	11.1	1.3	11.7	10.7	10.4	9.5	8.8
Termes de l'échange (détérioration-)	7.3	12.7	5.9	0.7	0.6	0.4	0.2	0.0
Monnaie et crédit								
Base monétaire	9.8	-6.1	8.9	15.2	14.6	11.9	11.3	11.3
Monnaie au sens large (M2)	6.0	9.0	9.1	16.0	15.6	12.5	11.9	11.9
Avoirs extérieurs nets ¹	-2.0	-15.9	4.4	8.0	7.7	7.3	8.9	7.3
Avoirs intérieur nets ¹	9.7	22.0	6.3	9.5	8.8	6.0	3.8	5.3
Crédit au secteur privé ¹	2.3	8.1	7.3	6.7	7.6	5.5	4.6	5.3
(en pourcentage du PIB)								
Finances publiques								
Recettes budgétaires (hors dons)	9.6	9.6	10.2	11.7	11.8	12.2	12.5	12.7
<i>dont: recettes fiscales</i>	9.1	9.3	10.0	11.5	11.6	12.0	12.3	12.6
Dons	1.2	1.3	2.1	1.7	2.6	2.5	2.5	2.4
Dépenses totales	13.4	14.9	14.4	15.6	17.3	17.9	17.6	17.6
Dépenses courantes	10.7	11.7	10.5	11.1	11.0	11.6	11.4	11.4
Dépenses en capital	2.7	3.1	4.0	4.5	6.3	6.3	6.2	6.2
Solde global (base caisse)	-1.4	-2.0	-3.2	-2.7	-3.5	-3.4	-2.8	-2.6
Financement intérieur	0.9	1.0	0.9	1.1	0.6	0.6	0.7	0.7
Épargne et investissement								
Investissement	17.6	15.3	13.5	14.0	16.1	16.1	16.0	16.0
Public	2.7	2.5	4.0	4.5	6.3	6.3	6.2	6.2
Privé	14.8	12.8	9.5	9.5	9.8	9.8	9.8	9.8
Épargne intérieure brute	8.0	6.9	7.2	7.3	9.6	9.2	9.1	9.0
Publique	-0.8	-2.0	-0.2	0.8	2.2	2.3	2.4	2.6
Privée	8.9	8.9	7.4	6.5	7.5	7.0	6.7	6.3
Épargne nationale brute	10.8	9.7	11.3	10.0	12.5	12.2	12.1	12.0
Publique	0.1	-0.9	1.9	2.4	3.7	3.7	3.9	4.0
Privée	10.7	10.6	9.5	7.7	8.8	8.5	8.2	8.1
Secteur extérieur								
Exportations de biens, fàb	15.5	18.4	20.0	22.4	23.4	24.0	24.8	25.4
Importations de biens, caf	31.2	30.7	30.8	33.0	33.5	34.2	34.8	35.1
Solde transactions courantes (hors dons)	-7.9	-6.9	-4.4	-5.8	-5.4	-5.8	-5.7	-5.7
Solde transactions courantes (dons inclus)	-6.7	-5.6	-2.1	-3.9	-3.6	-3.9	-3.9	-4.0
Dettes publiques	33.7	34.0	35.3	35.1	34.5	34.1	33.1	32.0
Extérieure	24.2	22.8	26.0	25.9	26.5	26.5	25.7	24.7
Intérieure	9.5	11.1	9.3	9.2	8.0	7.6	7.4	7.2
(unités comme indiqué)								
Réserves officielles brutes (millions de DTS)	682	502	500	573	651	738	862	965
En mois d'importations de biens et services	3.3	2.2	2.2	2.3	2.4	2.5	2.7	2.8
Taux de change effectif réel								
(moyenne période, variation %)	0.0	4.1	-4.6	-4.2	0.4	0.0	0.1	0.0
PIB par habitant (dollars)	445	463	450	451	475	497	521	545
PIB nominal prix du marché (milliards ariary)	21,774	23,423	25,629	28,960	32,600	36,279	40,182	44,498

Sources : autorités malgaches; estimations et projections des services du FML

¹Croissance en pourcentage de la masse monétaire (M2) de début de période.

Tableau 2. Comptes nationaux, 2012–19

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Effectif	Estimations	Projections					
(variation en pourcentage)								
Croissance réelle de l'offre								
Secteur primaire	1.5	-6.1	1.5	2.0	2.6	2.6	2.7	2.8
Agriculture	3.8	-12.8	0.8	2.6	3.5	3.5	3.6	3.6
Élevage et pêche	0.8	1.4	2.8	1.5	1.9	2.0	2.1	2.3
Forêts	-7.4	-1.9	-1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Secteur secondaire	9.3	22.7	8.6	11.4	7.3	5.8	5.8	5.7
Aliments et boissons	1.4	3.1	3.4	3.7	3.8	3.8	3.8	3.8
Zones franches industrielles	3.5	5.9	2.1	7.4	14.8	14.8	13.8	12.8
Énergie	3.9	5.6	5.0	5.5	5.5	5.4	5.3	5.2
Industries extractives	183.2	219.2	26.2	28.1	10.0	5.0	5.0	5.0
Autres	4.4	-0.1	2.2	5.5	6.1	6.3	6.2	6.0
Secteur tertiaire	2.8	1.1	2.3	4.7	5.7	6.1	6.0	5.9
Transports	5.2	3.6	3.1	5.5	6.1	6.5	6.3	6.1
Services	1.4	0.8	1.1	3.3	5.6	6.4	6.3	6.4
Commerce	1.9	-3.1	2.7	2.7	2.9	3.1	3.2	3.3
Administration publique	1.1	1.0	1.0	1.0	2.0	2.0	2.0	2.0
BTP	3.4	3.3	3.1	13.1	12.8	12.5	11.6	10.8
Impôts indirects	2.0	8.4	2.2	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
PIB réel aux prix du marché	3.0	2.4	3.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
(en pourcentage du PIB)								
Composition nominale de la demande								
Solde des ressources	-9.5	-8.4	-6.3	-6.7	-6.5	-6.9	-6.9	-7.0
Importations de biens et services non facteurs	38.7	38.7	39.1	42.2	42.7	43.6	44.4	45.0
Exportations de biens et services non facteurs	29.2	30.3	32.8	35.4	36.2	36.7	37.5	38.0
Solde des transactions courantes (dons inclus) = (S -	-6.7	-5.6	-2.1	-3.9	-3.6	-3.9	-3.9	-4.0
Consommation	92.0	93.1	92.8	92.7	90.4	90.8	90.9	91.0
Publique	10.0	11.1	9.7	9.9	9.5	9.9	10.1	10.2
Privée	82.0	82.0	83.1	82.8	80.9	80.9	80.8	80.8
Investissement (I)	17.6	15.3	13.5	14.0	16.1	16.1	16.0	16.0
Public	2.7	2.5	4.0	4.5	6.3	6.3	6.2	6.2
Privé	14.8	12.8	9.5	9.5	9.8	9.8	9.8	9.8
<i>dont: investissements directs étrangers</i>	7.8	5.2	3.6	4.0	4.2	4.2	4.5	4.6
Épargne nationale (S)	10.8	9.7	11.3	10.0	12.5	12.2	12.1	12.0
Publique	0.1	-0.9	1.9	2.4	3.7	3.7	3.9	4.0
Privée	10.7	10.6	9.5	7.7	8.8	8.5	8.2	8.1
<i>Pour mémoire:</i>								
PIB nominal (prix du marché)	21,774	23,423	25,629	28,960	32,600	36,279	40,182	44,498
Revenu net des facteurs	-3.2	-3.2	-3.2	-3.7	-3.4	-3.3	-3.3	-3.2
Transferts	6.0	6.0	7.3	6.5	6.3	6.3	6.3	6.3
PNB nominal	21,776	23,426	25,633	28,963	32,603	36,282	40,185	44,501

Sources : autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Opérations financières de l'administration centrale, 2012–19
(milliards d'ariary)

	2012	2013	2014		2015	2016	2017	2018	2019
	Effectif	Estimations	LFR ¹	Proj.	Budget	Projections			
Recettes totales et dons	2,358	2,550	3,520	3,165	3,898	4,678	5,331	6,021	6,745
Recettes totales	2,095	2,253	2,895	2,625	3,394	3,845	4,417	5,007	5,672
Recettes fiscales	1,978	2,182	2,833	2,567	3,332	3,782	4,354	4,942	5,607
Impôts sur le revenu, bénéfices et plus-values	418	455	683	614	706	868	999	1,134	1,312
Taxes sur le commerce international	1,049	1,172	1,315	1,264	1,761	1,853	2,133	2,422	2,691
Impôts intérieurs sur biens et services	511	556	835	690	866	1,061	1,221	1,386	1,604
Recettes non fiscales	118	71	62	57	62	63	64	64	65
Dons	263	296	625	541	503	834	913	1,015	1,073
Dons courants	1	1	259	213	45	228	254	281	311
Dons en capital	262	296	366	328	459	606	660	733	762
Dépenses totales et prêts nets	2,927	3,483	4,104	3,697	4,507	5,653	6,492	7,071	7,826
Dépenses courantes	2,332	2,752	2,921	2,684	3,217	3,602	4,195	4,585	5,077
Traitements et salaires	1,167	1,342	1,650	1,650	1,775	1,989	2,213	2,451	2,670
Charges d'intérêt	155	159	302	188	343	375	385	407	449
Intérêts extérieurs	38	39	49	46	61	81	101	119	138
Intérêts intérieurs	117	120	253	142	282	294	284	288	311
Autres	836	1,117	925	636	1,061	1,174	1,524	1,647	1,869
Operations nettes du Trésor	173	135	45	210	38	65	73	80	89
Dépenses en capital	595	731	1,183	1,013	1,289	2,051	2,297	2,486	2,749
sur financement intérieur	165	138	394	200	422	652	762	1,125	1,335
sur financement extérieur	430	593	789	813	867	1,399	1,535	1,361	1,414
Prêts moins remboursements	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Solde global (base engagement)	-569	-933	-584	-532	-610	-975	-1,161	-1,050	-1,081
Paiements en instance	20	40	323	-40	-40	0	0	0	0
Variation des arriérés intérieurs (= augmentation)	-294	-516		340	162	160	90	57	57
Solde global (base caisse, dons inclus)	-295	-457	-907	-831	-772	-1,135	-1,251	-1,108	-1,138
Financement total	295	457	907	831	772	830	910	711	713
Financement extérieur (principe résidence)	98	234	459	594	400	635	692	429	402
Emprunts extérieurs (bruts)	168	297	609	740	591	793	876	628	652
Prêts d'appui budgétaire	0	0	187	254	182	0	0	0	0
Prêts projet	168	297	422	485	410	793	876	628	652
Amortissements base exigibilité (-)	-69	-63	-151	-146	-192	-159	-184	-198	-250
Financement intérieur (principe résidence)	196	223	448	238	372	196	218	281	311
Secteur monétaire ²	266	428	348	220	327	136	128	141	161
Banque centrale	107	271		296	206	0	0	0	0
Secteur non monétaire	-101	63	100	-32	45	60	90	140	150
Comptes correspondants Trésor (net)	39	-268	0	50	0	0	0	0	0
Produit de privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement excédentaire (+)	0	0	0	0		-304	-342	-397	-425

Sources : autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

¹Loi de finances rectificative.

²Les projections pour 2014 supposent que les pertes de la banque centrale en raison des subventions pétrolières seront titrisées par l'émission de bons du Trésor pour un montant de 113 milliards de MGA.

Tableau 4. Opérations financières de l'administration centrale, 2012–19
(pourcentage du PIB)

	2012	2013	2014		2015	2016	2017	2018	2019
	Effectif	Estimations	LFR ¹	Proj.	Budget	Projections			
Recettes totales et dons	10.8	10.9	13.7	12.4	13.5	14.4	14.7	15.0	15.2
Recettes totales	9.6	9.6	11.3	10.2	11.7	11.8	12.2	12.5	12.7
Recettes fiscales	9.1	9.3	11.1	10.0	11.5	11.6	12.0	12.3	12.6
Impôts sur le revenu, bénéfiques et plus-values	1.9	1.9	2.7	2.4	2.4	2.7	2.8	2.8	2.9
Taxes sur le commerce international	4.8	5.0	5.1	4.9	6.1	5.7	5.9	6.0	6.0
Impôts intérieurs sur biens et services	2.3	2.4	3.3	2.7	3.0	3.3	3.4	3.5	3.6
Recettes non fiscales	0.5	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1
Dons	1.2	1.3	2.4	2.1	1.7	2.6	2.5	2.5	2.4
Dons courants	0.0	0.0	1.0	0.8	0.2	0.7	0.7	0.7	0.7
Dons en capital	1.2	1.3	1.4	1.3	1.6	1.9	1.8	1.8	1.7
Dépenses totales et prêts nets	13.4	14.9	16.0	14.4	15.6	17.3	17.9	17.6	17.6
Dépenses courantes	10.7	11.7	11.4	10.5	11.1	11.0	11.6	11.4	11.4
Traitements et salaires	5.4	5.7	6.4	6.4	6.1	6.1	6.1	6.1	6.0
Charges d'intérêt	0.7	0.7	1.2	0.7	1.2	1.1	1.1	1.0	1.0
Intérêts extérieurs	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
Intérêts intérieurs	0.5	0.5	1.0	0.6	1.0	0.9	0.8	0.7	0.7
Autres	3.8	4.8	3.6	2.5	3.7	3.6	4.2	4.1	4.2
Operations nettes du Trésor	0.8	0.6	0.2	0.8	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2
Dépenses en capital	2.7	3.1	4.6	4.0	4.5	6.3	6.3	6.2	6.2
sur financement intérieur	0.8	0.6	1.5	0.8	1.5	2.0	2.1	2.8	3.0
sur financement extérieur	2.0	2.5	3.1	3.2	3.0	4.3	4.2	3.4	3.2
Prêts moins remboursements	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagement)	-2.6	-4.0	-2.3	-2.1	-2.1	-3.0	-3.2	-2.6	-2.4
Paiements en instance	0.1	0.2	1.3	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés intérieurs (=augmentation)	-1.4	-2.2		1.3	0.6	0.5	0.2	0.1	0.1
Solde global (base caisse, dons inclus)	-1.4	-2.0	-3.5	-3.2	-2.7	-3.5	-3.4	-2.8	-2.6
Financement total	1.4	2.0	3.5	3.2	2.7	2.5	2.5	1.8	1.6
Financement extérieur (principe résidence)	0.5	1.0	1.8	2.3	1.4	1.9	1.9	1.1	0.9
Emprunts extérieurs (bruts)	0.8	1.3	2.4	2.9	2.0	2.4	2.4	1.6	1.5
Prêts d'appui budgétaire	0.0	0.0	0.7	1.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts projet	0.8	1.3	1.6	1.9	1.4	2.4	2.4	1.6	1.5
Amortissements base exigibilité (-)	-0.3	-0.3	-0.6	-0.6	-0.7	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6
Financement intérieur (principe résidence)	0.9	1.0	1.7	0.9	1.3	0.6	0.6	0.7	0.7
Secteur monétaire ²	1.2	1.8	1.4	0.9	1.1	0.4	0.4	0.4	0.4
Banque centrale	0.5	1.2		1.2		0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur non monétaire	-0.5	0.3	0.4	-0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3
Comptes correspondants Trésor (net)	0.2	-1.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Produit de privatisation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement excédentaire (+)	0.0	0.0	0.0	0.0		-0.9	-0.9	-1.0	-1.0

Sources : autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

¹Loi de finances rectificative.

²Les projections pour 2014 supposent que les pertes de la banque centrale en raison des subventions pétrolières seront titrisées par l'émission de bons du Trésor pour un montant de 113 milliards de MGA.

Tableau 5. Balance des paiements, 2012-19

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Effectif	Estimations	Projections					
	(millions de DTS)							
Solde des transactions courantes	-435.9	-390.4	-146.1	-274.5	-268.4	-317.2	-333.7	-361.8
Biens et services	-616.7	-586.7	-431.6	-469.5	-490.3	-556.8	-593.0	-643.8
Balance commerciale des biens et services	-616.7	-586.7	-431.6	-469.5	-490.3	-556.8	-593.0	-643.8
Exportations, fàb	1,890.6	2,114.3	2,253.6	2,482.2	2,733.0	2,958.7	3,219.9	3,475.0
Importations, caf	-2,507.3	-2,701.0	-2,685.2	-2,951.7	-3,223.3	-3,515.4	-3,812.9	-4,118.8
Importations de pétrole	-462.7	-437.5	-418.1	-513.1	-528.8	-552.6	-583.2	-618.2
Importations alimentaires	-167.6	-262.8	-231.1	-215.2	-220.9	-227.3	-234.1	-241.2
Importations de biens intermédiaires	-365.6	-382.8	-368.2	-417.9	-455.2	-487.5	-521.0	-556.3
Biens d'équipement	-304.6	-289.5	-251.7	-281.3	-308.5	-330.7	-353.5	-377.4
Autres importations	-1,206.7	-1,328.5	-1,416.0	-1,524.1	-1,709.8	-1,917.4	-2,121.2	-2,325.7
Services (nets)	99.3	-46.9	-11.9	-76.7	-106.9	-145.5	-187.9	-235.8
Recettes	889.4	831.0	879.8	911.7	969.8	1,026.9	1,086.4	1,149.4
Paievements	-790.2	-877.9	-891.7	-988.4	-1,076.7	-1,172.4	-1,274.3	-1,385.2
Revenu (nets)	-209.6	-221.0	-216.4	-258.9	-254.8	-269.4	-283.1	-296.1
Recettes	22.2	11.8	10.2	30.4	34.1	38.0	42.3	48.1
Paievements	-231.8	-232.8	-226.7	-289.3	-289.0	-307.4	-325.4	-344.1
dont: intérêts sur dette publique	-16.0	-11.9	-15.1	-17.8	-23.3	-28.1	-31.8	-35.5
Transferts courants (net)	390.4	417.2	502.0	453.9	476.8	509.0	542.4	578.1
Transferts publics	44.2	44.5	109.1	52.9	44.6	47.6	50.7	54.1
dont: appui budgétaire	0.0	0.0	68.6	11.6	0.0	0.0	0.0	0.0
autres (net)	44.2	44.5	40.5	41.4	44.6	47.6	50.7	54.1
Transferts privés	346.2	372.7	392.8	401.0	432.2	461.4	491.7	524.0
Compte de capital et d'opérations financières	384.8	234.7	126.4	162.1	157.7	184.5	167.9	183.4
Compte de capital	78.1	88.1	88.6	118.1	140.2	146.5	156.7	156.7
dont: dons projets	78.1	88.1	88.6	118.1	140.2	146.5	156.7	156.7
Compte d'opérations financières	339.8	153.7	85.6	44.0	17.5	38.0	11.2	26.7
Investissements directs et de portefeuille	507.7	362.8	243.6	278.7	320.4	342.0	384.5	419.7
Autres investissements	-167.9	-209.1	-158.0	-234.6	-302.9	-304.1	-373.3	-393.1
Secteur public	-2.0	66.6	153.6	163.2	132.6	137.9	75.3	62.6
Tirages	50.1	88.5	199.8	211.3	183.7	194.5	134.1	134.1
Tirages projets	50.1	88.5	131.2	164.7	183.7	194.5	134.1	134.1
Appui budgétaire	0.0	0.0	68.6	46.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissements	-52.1	-21.9	-46.2	-48.1	-51.1	-56.6	-58.8	-71.5
Autorités monétaires et secteur privé	-132.8	-118.1	-86.2	-88.0	-94.9	-101.3	-107.9	-115.0
Banques	-12.3	34.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres (dont recettes d'exportation non rapatri)	-20.8	-192.5	-225.4	-309.8	-340.7	-340.7	-340.7	-340.7
Erreurs et omissions	-33.1	-7.1	-47.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-51.2	-155.7	-19.7	-112.3	-110.6	-132.7	-165.8	-178.5
Financement	51.2	155.7	19.4	-84.9	-88.8	-95.4	-130.0	-106.1
Banque centrale (net; augmentation = -)	55.3	174.0	19.4	-84.9	-88.8	-95.4	-130.0	-106.1
Crédit du FMI (net)	-4.4	-6.2	17.5	-11.9	-10.8	-8.4	-6.0	-3.1
Autres actifs, net (augmentation = -)	59.7	180.1	1.8	-73.0	-78.0	-87.0	-124.0	-103.0
Allègement ou remise de dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0	0	0	197	199	228	296	285
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Pour mémoire:								
Dons (pourcentage du PIB)	1.2	1.3	2.3	1.9	1.9	1.8	1.8	1.7
Prêts (pourcentage du PIB)	0.8	1.3	2.9	3.0	2.4	2.4	1.6	1.5
Investissement direct (pourcentage du PIB)	7.8	5.2	3.6	4.0	4.2	4.2	4.5	4.6
Solde transactions courantes (pourcentage du PIB)								
hors transferts officiels nets	-7.9	-6.9	-4.4	-5.8	-5.4	-5.8	-5.7	-5.7
y compris transferts officiels nets	-6.7	-5.6	-2.1	-3.9	-3.6	-3.9	-3.9	-4.0
Service de la dette (% exportations de biens)	46.4	39.4	36.3	29.8	25.2	22.1	19.0	17.1
Réserves officielles brutes	682	502	500	573	651	738	862	965
en mois d'importations de biens et services non fa	3.3	2.2	2.2	2.3	2.4	2.5	2.7	2.8
Taux de change (ariary/dollar, moyenne de la périoc	2,195	2,207

Sources : autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6. Comptes monétaires, 2012–19¹
(milliards d'ariary, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Effectif	Estimations						
Avoirs extérieurs nets	2,595	1,840	2,069	2,522	3,029	3,583	4,344	5,039
Avoirs extérieurs nets (BCM)	1,844	1,219	1,344	1,763	2,235	2,759	3,487	4,149
Avoirs extérieurs nets (banques commerciales)	751	621	725	759	794	824	857	890
Avoir intérieurs nets	3,005	4,054	4,383	4,923	5,505	5,964	6,286	6,795
Crédit intérieur	3,045	3,943	4,607	5,199	5,845	6,398	6,940	7,620
Créances nettes sur l'État	604	1,119	1,368	1,584	1,728	1,864	2,013	2,183
BCM	159	430	725	773	773	773	773	773
Banques commerciales	262	431	355	523	658	786	927	1,089
Autres crédits	184	258	288	288	297	305	313	321
Crédit à l'économie	2,440	2,824	3,238	3,615	4,117	4,534	4,927	5,437
Crédit aux entreprises publiques	53	54	93	93	93	93	93	93
Crédit au secteur privé	2,361	2,745	3,123	3,500	4,001	4,418	4,811	5,321
Autres crédits	26	25	22	22	23	23	23	23
Autres postes (net)	-40	111	-224	-276	-340	-434	-654	-825
BCM	712	906	691	695	681	662	592	496
Autres	-752	-795	-915	-971	-1,021	-1,096	-1,246	-1,321
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	5,599	5,894	6,452	7,445	8,534	9,547	10,630	11,834
Dépôts en devises	804	666	750	839	904	967	1,034	1,105
Obligations court terme banques commerciales	33	36	37	33	33	33	33	33
Monnaie au sens large (M2)	4,763	5,191	5,665	6,573	7,597	8,547	9,563	10,696
Circulation fiduciaire	1,517	1,608	1,761	2,024	2,310	2,573	2,853	3,163
Dépôts à vue monnaie locale	1,870	1,944	2,063	2,397	2,807	3,188	3,597	4,055
Quasi-monnaie dont dépôts à termes	1,376	1,640	1,841	2,152	2,481	2,786	3,113	3,478
	(variation en pourcentage par rapport à monnaie au sens large de début d'année)							
Avoirs extérieurs nets	-2.2	-15.9	4.4	10.8	7.7	7.3	8.9	7.3
Avoir intérieurs nets	10.2	22.0	6.3	6.7	8.8	6.0	3.8	5.3
Crédit intérieur	10.8	18.9	12.8	10.5	9.8	7.3	6.3	7.1
Crédit net à l'État	8.0	10.8	4.8	3.8	2.2	1.8	1.7	1.8
Crédit à l'économie	2.8	8.1	8.0	6.7	7.6	5.5	4.6	5.3
Crédit aux entreprises publiques	0.4	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit au secteur privé	2.4	8.1	7.3	6.7	7.6	5.5	4.6	5.3
Autres postes (nets, actif = +)	-0.5	3.2	-6.5	-3.7	-1.0	-1.2	-2.6	-1.8
	(variation en pourcentage en glissement annuel)							
Monnaie au sens large (M2)	6.0	9.0	9.1	16.0	15.6	12.5	11.9	11.9
Circulation fiduciaire	2.7	6.0	9.6	14.9	14.1	11.4	10.9	10.9
Dépôts à vue en monnaie locale	5.7	3.9	6.2	16.2	17.1	13.6	12.8	12.7
Quasi-monnaie en monnaie locale	10.3	19.2	12.2	16.9	15.2	12.3	11.7	11.7
Crédit au secteur privé (en termes nominaux)	4.8	16.2	13.8	12.1	14.3	10.4	8.9	10.6
Crédit au secteur privé (en termes réels)	-1.0	10.0	6.7	4.2	7.8	4.9	3.4	5.1
Pour mémoire:								
Multiplicateur monétaire (M3/base monétaire)	2.14	2.40	2.42	2.42	2.42	2.42	2.42	2.42
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M3 fin de période)	3.89	3.97	3.97	3.89	3.82	3.80	3.78	3.76

Sources : autorités malgaches; estimations et projections des services du FML.

¹ Fin de période.

Tableau 7. Bilan de la banque centrale, 2011–15¹
(milliards d'ariary, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Effectif			Projections	
Avoirs extérieurs nets	1,996	1,844	1,219	1,344	1,763
Avoirs extérieurs bruts	2,551	2,387	1,734	2,017	2,421
Engagements extérieurs bruts	-555	-543	-515	-673	-658
Avoir intérieurs nets	382	768	1,234	1,326	1,314
Créances sur l'État (net)	52	159	430	725	773
Créances sur l'administration centrale	472	486	541	814	814
Avances statutaires			33	250	250
Dépôts de l'État	-420	-328	-111	-89	-41
Créances sur autres secteurs	8	9	9	9	10
Créances sur les banques : opérations de liquidité (+ = injection)	-278	-111	-111	-100	-164
Autres postes (net; actif +)	600	712	906	691	695
Base monétaire	2,378	2,612	2,453	2,670	3,076
Monnaie hors banques	1,478	1,517	1,608	1,761	2,024
Réserves bancaires	900	1,095	844	908	1,052
Monnaie au sein des banques	93	122	153	153	148
Dépôts	807	972	691	755	904
				(flux annuels cumulatifs)	
<i>Pour mémoire:</i>					
Avoirs extérieurs nets	352	-153	-625	125	419
En millions de DTS	83	-54	-174	-20	84
Avoir intérieurs nets	133	386	466	92	-12
Crédit à l'État (net)	245	107	271	296	48
Base monétaire	485	234	-159	217	406
				(en millions de DTS)	
Avoirs extérieurs nets	580	527	353	333	417
Avoirs extérieurs bruts	742	682	502	500	573
Engagements extérieurs bruts	-161	-155	-149	-167	-156
Prêts concessionnels du FMI			-49	-67	-55

Sources : autorités malgaches; estimations et projections des services du FMI.

¹ Fin de période.

Tableau 8. Principaux indicateurs de solidité financière, 2009–14¹
(ratios, pourcentage)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Fonds propres								
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés par les risques	14.6	14.4	15.3	15.2	14.5	14.1	14.4	14.4
Fonds propres/actifs	7.1	7.4	7.2	7.2	7.7	7.3	7.9	8.1
Fonds propres réglementaires de base/actifs pondérés par les risques	14.8	14.9	16.2	15.9	15.0	14.7	15.2	14.9
Fonds propres de base/actifs	7.2	7.6	7.6	7.6	8.0	7.6	8.3	8.4
Prêts improductifs nets moins provisionnement/fonds propres	20.2	19.2	18.0	13.5	18.3	14.2	14.9	16.3
Position ouverte nette en actions et autres participations/fonds propres	6.6	6.3	6.8	6.0	6.6	6.8	7.5	7.5
Qualité des actifs								
Prêts improductifs/total prêts bruts	11.3	13.1	14.6	14.2	13.8	13.0	12.7	12.8
Produit et rentabilité								
Rendement des actifs	1.6	1.5	1.8	2.0	2.4	3.4	2.9	3.0
Rendement des fonds propres	21.9	19.9	22.9	25.4	30.2	40.7	34.9	37.1
Marge d'intérêt/produit brut	60.7	62.1	63.2	63.6	64.0	62.2	60.3	59.3
Charges hors intérêts/produit brut	50.9	52.3	52.8	56.0	54.1	51.6	50.7	50.1
Produit des transactions/produit total	97.5	97.9	97.4	97.7	97.5	97.2	97.3	97.2
Charges de personnel/charges hors intérêts	36.6	37.7	37.2	38.2	39.4	42.2	41.4	40.9
Liquidités								
Actifs liquides/total des actifs	46.9	45.9	49.7	50.4	43.2	44.5	40.2	41.2
Actifs liquides/passifs à court terme	69.7	67.8	71.0	74.1	63.7	65.5	59.7	60.2
Dépôt de la clientèle/total des prêts (hors interbancaires)	183.5	175.0	188.2	188.3	158.0	161.5	153.7	148.5
Sensibilité aux risques du marché								
Position de change nette/fonds propres	15.4	15.1	14.5	11.9	17.6	13.7	12.5	10.1
Écart entre les taux de référence débiteurs et créditeurs	10.6	11.2	11.6	11.9	12.6	12.0	12.0	12.0
Prêts libellés en devises/total des prêts	4.9	4.7	7.3	5.9	6.3	6.1	5.0	5.1
Passifs libellés en devises/total des passifs	17.8	19.3	18.3	17.5	16.3	16.2	16.3	17.1

Source : autorités malgaches.

¹ Les ratios ne concernent que le système bancaire.

Tableau 9. Objectifs du Millénaire pour le développement¹

	1990	1995	2000	2005	2012	Cible 2015	État avancement ²	
Objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim							Progrès faibles	↓
Ratio emploi/population âgée d'au moins 15 ans, total (%)	84	84	85	84	86			
Ratio emploi/population âgée de 15 à 24 ans, total (%)	71	71	73	72	75			
PIB par personne employée (\$ constants de 1990 en PPA)	1,714	1,441	1,494	1,426	1,348		Progrès moyens	→
Part des 20% les plus pauvres de la population dans le revenu	...	6	5	6	5			
Malnutrition, insuffisance pondérale (% enfants moins 5 ans)	36	30	...	37	...	19	Probablement pas atteint	↓
Écart de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (%)	...	33	41	27	43			
Ratio numérique de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la pop.)	...	72	76	68	81	35	Probablement pas atteint	↓
Emploi précaire, total (% du total des personnes ayant un emploi)	...	84	...	86	...			
Objectif 2 : rendre l'enseignement primaire universel							Progrès faibles	↓
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% femmes 15 à 24 ans)	68	100	Probablement pas atteint	↓
Taux d'alphabétisation, jeunes hommes (% hommes 15 à 24 ans)	73	100	Probablement pas atteint	↓
Écoliers qui terminent l'école primaire, total (% de la cohorte)	34	27	36	36	41	100	Probablement pas atteint	↓
Taux d'achèvement cycle primaire, total (% tranche âge concernée)	35	31	36	58	70	100	Probablement pas atteint	↓
Taux de scolarisation net ajusté (% enfants âge d'école primaire)	67	56	65	77	...	100	Probablement pas atteint	↓
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes							Progrès élevés	↑
Proportion de femmes siégeant au parlement national (%)	...	4	8	7	18	50	Probablement atteint	↑
Ratio femmes/hommes dans l'enseignement primaire	96	104	96	96	99	100	Probablement atteint	↑
Ratio femmes/hommes dans l'enseignement secondaire	94	96	95	100	Probablement atteint	↑
Ratio femmes/hommes dans l'enseignement supérieur	77	83	87	89	92	100	Probablement atteint	↑
Proportion de femmes employées hors agriculture (% du total de l'emploi non agricole)	...	31	...	38	35	50	Progrès moyens	→
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile							Progrès faibles	↓
Vaccination, rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	47	55	57	74	69	100	Probablement pas atteint	↓
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	97	85	69	54	41	31	Probablement pas atteint	↓
Taux de mortalité enfants moins de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes)	159	137	109	81	58	53	Probablement pas atteint	↓
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle							Progrès moyens	→
Taux fécondité adolescentes (naissances pour 1.000 de 15-19 ans)	150	153	152	140	125		Progrès moyens	→
Accouchements assistés par personnel santé qualifié (% du total)	57	47	46	51	...		Progrès moyens	→
Prévalence contraception (% des femmes 15-49 ans)	17	19	19	27	...		Progrès moyens	→
Taux de mortalité maternelle (est., pour 100.000 naissances vivantes)	640	550	400	310	240	122	Probablement pas atteint	↓
Femmes enceintes recevant des soins prénatals (%)	78	77	71	80	...	100	Progrès moyens	→
Besoins de contraception non satisfaits (% femmes mariées 15-49 ans)	32	26	...	24	...		Progrès moyens	→
Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies							Progrès moyens	→
Enfants atteints de fièvre recevant des médicaments antipaludéens (% des enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre)	61	34	...		Progrès faibles	↓
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	391	335	293	262	234		Progrès moyens	→
Prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	0			
Prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	0			
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0	1	1	1	1		Progrès moyens	→
Taux de dépistage des cas de tuberculose (% , toutes formes)	14	48	35	40	49		Progrès moyens	→
Objectif 7 : préserver l'environnement							Progrès moyens	→
Zones forestières (% de la superficie terrestre)	24	23	23	22	22			
Installations sanitaires améliorées (% de la population ayant accès)	8	9	11	12	14	54	Probablement pas atteint	↓
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	29	34	38	42	48	68	Probablement pas atteint	↓
Objectif 8 : établir un partenariat mondial pour le développement								
APD nette par habitant reçue (\$ courants)	34	22	20	50	20			
Service de la dette (CGE et FMI seulement, % des exportations de biens et services et revenu primaire)	44	7	7	5	3		Progrès élevés	↑
Utilisateurs d'Internet (pour 100 habitants)	0	0	0	1	2		Progrès moyens	→
Abonnements téléphones mobiles (pour 100 habitants)	0	0	0	3	39		Progrès élevés	↑
Lignes téléphoniques (pour 100 habitants)	0	0	0	1	1		Progrès moyens	→

Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde* (octobre 2013).

¹ Les chiffres peuvent correspondre à la période la plus récente disponible et pas nécessairement à l'année indiquée en tête de colonne.

² État d'avancement selon l'Enquête nationale sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à Madagascar, rapport publié en 2014 par l'Institut national de la statistique (INSTAT) en coopération avec les partenaires techniques et financiers. Le rapport, fondé sur des données de 2012-13, est disponible sur le site www.instat.mg

Appendice: autre scénario à moyen terme — croissance plus faible

Il s'agit ici d'illustrer un scénario à moyen terme différent qui, en l'absence des réformes fondamentales nécessaires pour relever le potentiel de croissance de l'économie malgache, suppose des politiques plus frileuses.

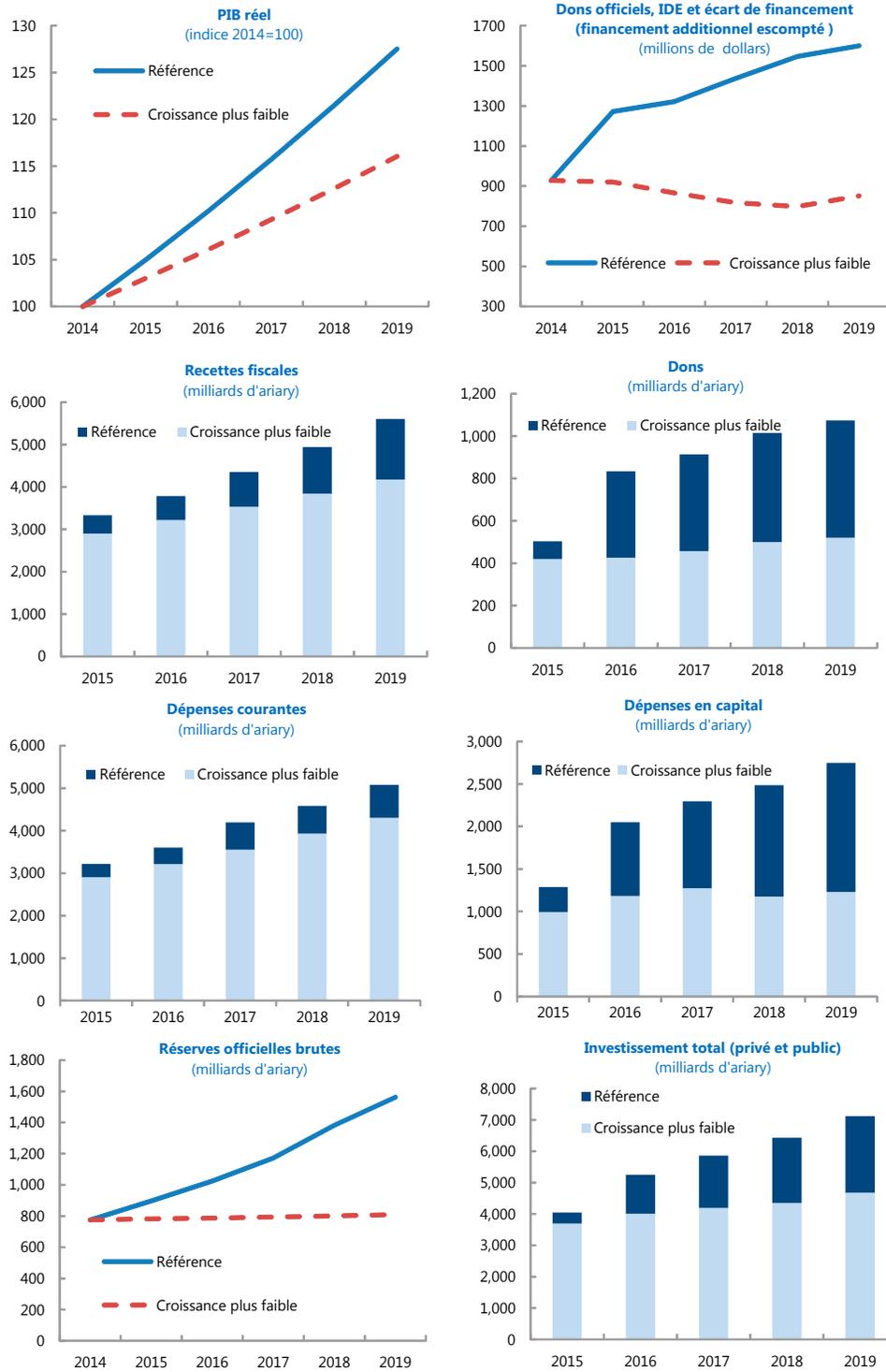
Dans le cadre de ce scénario fondé sur une croissance faible et des réformes lentes, le PIB réel devrait progresser de 3 % par an, chiffre inférieur de 2 % à celui projeté dans le scénario de référence. Ce taux serait à peine supérieur à celui de la croissance démographique, et correspondrait au taux de croissance du PIB moyen de Madagascar ces 15 dernières années. Les partenaires au développement et les investisseurs étrangers réviseraient leurs programmes de financement et d'investissement extérieurs à la baisse, ce qui se traduirait par une diminution des entrées sur le compte de capital et le compte d'opérations financières (essentiellement des entrées d'IDE et des financements des bailleurs de fonds). En conséquence, le financement extérieur total reculerait de quelque 3,5 points du PIB en moyenne.

Une baisse des financements extérieurs entraînerait une contraction des importations, et le solde des transactions courantes se redresserait globalement de près de 2,5 points du PIB. Le scénario suppose que le déficit de financement subsistant serait comblé par les réserves officielles brutes, d'un niveau moins élevé que dans le scénario de référence. On suppose ici que les réserves brutes resteraient à l'état stationnaire, alors que le scénario de référence prévoit qu'elles augmenteraient jusqu'à couvrir 2,8 mois d'importations en 2019.

La lenteur des réformes aurait également des conséquences sur le recouvrement des recettes, les recettes fiscales et douanières restant plus ou moins au même niveau, en pourcentage du PIB. Au total, les recettes fiscales et les dons devraient représenter 11,7 % du PIB en 2019 (chiffre inférieur de 3,5 points de PIB à celui du scénario de référence). Les autorités devraient alors réduire les dépenses, y compris les dépenses d'investissement et les dépenses sociales prioritaires (classées au poste des autres dépenses courantes). Elles ne recourraient par ailleurs plus à l'emprunt extérieur pour financer le déficit, mais à l'emprunt intérieur, ce qui aurait des retombées négatives sur la croissance du crédit au secteur privé.

Le solde épargne-investissement s'améliorerait sous l'effet de la contraction des importations et de l'amélioration du solde courant. Cette amélioration superficielle serait toutefois très coûteuse dans la mesure où l'investissement total diminuerait et où l'écart entre le scénario de faible croissance et le scénario de référence s'accroîtrait au fil du temps. En 2019, l'investissement total représenterait environ 11,5 % du PIB dans le premier, 16 % dans le second. Dans le premier cas, il n'y aurait donc ni investissement essentiels dans l'infrastructure, ni création d'une capacité de production génératrice d'emplois.

Graphique A1. Scénarios de référence et de croissance plus faible (réformes lentes)



Source: IMF staff projections.

Tableau A1. Scénarios de référence et de croissance plus faible (réformes lentes), 2015–19

	Référence					Croissance plus faible				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
	(variation annuelle en pourcentage)									
Croissance du PIB réel	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
	(pourcentage du PIB)									
Indicateurs de secteur extérieur										
Compte capital et opérations financières	2.3	2.1	2.3	2.0	2.0	0.9	0.0	-0.1	-0.5	-0.7
Dons projet	1.7	1.9	1.8	1.8	1.7	1.3	1.4	1.3	1.3	1.3
Flux d'IDE (net)	4.0	4.2	4.2	4.5	4.6	3.5	3.4	3.2	3.1	3.0
Autres flux (net)	-3.4	-4.0	-3.8	-4.3	-4.3	-3.9	-4.7	-4.6	-5.0	-4.9
Écart de financement/financement additionnel	2.8	2.6	2.8	3.4	3.1	1.2	1.3	1.2	1.8	2.4
Total financement extérieur	5.1	4.7	5.1	5.4	5.1	2.1	1.4	1.1	1.3	1.7
Solde des transactions courantes	-3.9	-3.6	-3.9	-3.9	-4.0	-1.9	-1.2	-1.0	-1.2	-1.7
Exportations nettes de biens et services	-6.7	-6.5	-6.9	-6.9	-7.0	-4.7	-4.1	-3.9	-4.1	-4.6
Importations	42.2	42.7	43.6	44.4	45.0	39.8	39.3	39.1	39.6	40.0
Exportations	35.4	36.2	36.7	37.5	38.0	35.1	35.1	35.2	35.5	35.4
Accumulation de réserves officielles brutes	1.1	1.1	1.2	1.5	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Indicateurs budgétaires										
Total recettes et dons	13.5	14.4	14.7	15.0	15.2	11.9	11.8	11.8	11.8	11.7
Recettes fiscales	11.5	11.6	12.0	12.3	12.6	10.2	10.3	10.3	10.3	10.3
Dons	1.7	2.6	2.5	2.5	2.4	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3
Total dépenses et prêts	15.6	17.3	17.9	17.6	17.6	13.7	14.0	14.1	13.7	13.7
Dépenses courantes	11.1	11.0	11.6	11.4	11.4	10.2	10.2	10.4	10.5	10.6
Traitements et salaires	6.1	6.1	6.1	6.1	6.0	6.2	6.3	6.5	6.6	6.6
Autres dépenses courantes	5.0	4.9	5.5	5.3	5.4	4.0	3.9	3.9	4.0	4.0
Dépenses en capital	4.5	6.3	6.3	6.2	6.2	3.5	3.8	3.7	3.2	3.0
Solde global (base caisse)	-2.7	-3.5	-3.4	-2.8	-2.6	-2.4	-2.5	-2.5	-1.6	-1.9
Total financement	2.5	2.5	2.5	1.8	1.6	2.4	2.5	2.5	1.6	1.9
Emprunts extérieurs	1.4	1.9	1.9	1.1	0.9	2.0	1.4	1.4	0.8	0.6
Emprunts intérieurs	1.1	0.6	0.6	0.7	0.7	0.4	1.0	1.2	0.8	1.3
Solde épargne/investissement	-3.9	-3.6	-3.9	-3.9	-4.0	-1.8	-1.2	-1.0	-1.2	-1.6
Public	-2.1	-2.6	-2.6	-2.3	-2.2	-1.8	-2.2	-2.3	-1.9	-1.9
Privé	-1.8	-1.0	-1.3	-1.6	-1.7	0.0	1.0	1.3	0.7	0.3
Investissement	14.0	16.1	16.1	16.0	16.0	13.0	12.8	12.2	11.7	11.5
Public	4.5	6.3	6.3	6.2	6.2	3.5	3.8	3.7	3.2	3.0
Privé	9.5	9.8	9.8	9.8	9.8	9.5	9.0	8.5	8.5	8.5

Source : projections des services du FMI.



RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

15 décembre 2014

Préparé par

Le Département Afrique
(en collaboration avec d'autres Départements)

TABLES DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
COLLABORATION BANQUE MONDIALE - FMI	6
APPENDICE SUR LES QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	12

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 30 novembre 2014)

Statut: Date d'adhésion: 25 septembre 1963; Article VIII

Compte de ressources générales:	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	122,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	122,13	99,94
Position dans la tranche de réserve	0,07	0,06

Département des DTS:	Millions de DTS	% de l'allocation
Allocation cumulative nette	117,09	100,00
Avoirs	70,81	60,48

Encours des achats et des prêts:	Millions de DTS	% de la quote-part
Accords au titre de la FCR	30,55	25,00
Accords au titre de la FEC	36,49	29,86

Derniers accords financiers:

	Date de	Date	Montant approuvé	Montant tiré
<u>Type</u>	<u>l'accord</u>	<u>d'expiration</u>	<u>(millions de DTS)</u>	<u>(millions de DTS)</u>
FEC ¹	21 juil. 2006	20 juil. 2009	73,32	53,03
FEC	1 mars 2001	1 mars 2005	91,65	91,65
FEC	27 nov. 1996	30 nov. 2000	81,36	78,68

¹ Anciennement FRPC.

Projections de paiements au FMI²**(millions de DTS; sur la base des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS):**

	Échéances				
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Principal		11,74	10,61	8,25	5,89
Commissions/intérêts		0,17	0,14	0,12	0,10
Total		11,91	10,75	8,37	6,00

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	Renforcée	<u>Cadre renforcé</u>
I. Engagement de l'aide PPTE		
Date du point de décision		Déc 2000
Aide engagée		
par tous les créanciers (millions de dollars) ¹		835,75
Dont : assistance FMI (millions de dollars)		19,17
(équivalent en millions de DTS)		14,73
Date du point d'achèvement		Oct 2004
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)		
Assistance décaissée en faveur du pays membre		14,73
Assistance intérimaire		5,62
Solde point d'achèvement		9,11
Décaissement additionnel du revenu des intérêts ²		1,69
Total décaissements		16,42

¹ L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

² En vertu du cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement ; il correspond aux revenus d'intérêts réalisés sur le montant engagé au point de décision mais non encore décaissé durant la période intérimaire.

Mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM):

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ¹	137,29
Financée par le compte de fiducie de l'IADM	128,50
Ressources PPTTE restantes	8,79

II. Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)

Dette admissible

<u>Date de livraison</u>	<u>CRG</u>	<u>FRPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2006	Sans objet	137,29	137,29

¹ L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTTE assurent un allègement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date à laquelle le membre est admis à en bénéficier

Évaluation des sauvegardes:

Une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de la Banque centrale de Madagascar (BCM) devrait être achevée d'ici fin-décembre 2014. L'évaluation a relevé que les dispositifs de gouvernance ne permettaient pas une surveillance adéquate et a recommandé la création d'un comité d'audit du Conseil de la BCM. L'indépendance financière de la banque centrale a été compromise ; la BCM a un encours élevé de créances sur l'État et sa situation de fonds propres est négative. Les pratiques de transparence et de redevabilité sont également insuffisantes. Plus important encore, il convient de reprendre la publication régulière des états financiers audités et d'améliorer la qualité de l'audit externe. Les autorités ont déjà pris des mesures qui prennent en compte une partie des recommandations de l'évaluation, notamment moyennant une assistance technique en vue de revoir le cadre juridique de la BCM.

Régime de change :

La monnaie de la République de Madagascar est l'ariary malgache. Le régime de change *de jure* est flottant. Le taux de change est déterminé sur le marché officiel interbancaire. La Banque centrale de Madagascar (BCM) intervient sur le marché interbancaire pour lisser les fluctuations marquées du taux de change et atteindre ses objectifs en matière de réserves de change. Aucune information n'est publiée sur les interventions quotidiennes de la BCM. Seuls le taux quotidien moyen pondéré ainsi que le nombre et le montant des transactions sont diffusés auprès du public par le biais du site officiel de la BCM. Le régime de change est *de facto* flottant.

La République de Madagascar a accepté les obligations au titre de l'article VIII des Statuts du FMI qui ont pris effet le 18 septembre 1996. La République de Madagascar maintient un régime de

change sans restrictions sur les paiements et les transferts au titre des transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV:

Les consultations les plus récentes au titre de l'article IV ont été conclues le 6 juin 2007 (Rapport sur les pays N° 07/236).

Assistance technique :

Les détails sur l'assistance technique fournie à Madagascar après la normalisation des relations en mars 2014 sont présentés ci-dessous.

Département des finances publiques (FAD) Année

Mission de diagnostic : amélioration du recouvrement des recettes fiscales et douanières	2014
Stratégie de réforme de la GFP	2014
Cadre macro-budgétaire à moyen terme (CMBMT)	2014
Réforme des subventions énergétiques	2014
Revue de la politique fiscale	2014
Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) et gestion des ressources naturelles	2014

Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)

Évaluation des besoins d'assistance technique	2014
---	------

Département juridique (LEG) et Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)

Loi sur la banque centrale	2014
----------------------------	------

Représentant résident :

M. Patrick Imam est Représentant résident depuis septembre 2014.

COLLABORATION BANQUE MONDIALE-FMI

1. Les équipes du FMI et de la Banque mondiale qui travaillent sur Madagascar se sont rencontrées pour aborder les priorités de réformes et la répartition du travail. La réunion était présidée par M. Tsibouris (FMI) et Mme Kubota (Banque mondiale).

2. Les équipes sont convenues que le principal défi économique de Madagascar consiste à jeter les bases d'une reprise économique soutenue et de la réduction de la pauvreté. Pour relever ce défi, Madagascar doit (i) élargir l'assiette fiscale et mettre en œuvre des réformes de la politique fiscale et de l'administration des recettes ; (ii) renforcer sa gestion des finances publiques, notamment : renforcer le suivi et le contrôle ; améliorer l'allocation et l'utilisation des ressources publiques pour accroître la productivité de l'économie, améliorer la provision des services et contribuer à satisfaire les besoins sociaux aigus des groupes vulnérables ; (iii) améliorer la gestion des entreprises publiques, notamment celle de la compagnie nationale de distribution d'eau et d'électricité, la JIRAMA; (iv) poursuivre d'autres politiques qui appuient la croissance économique, notamment des mesures qui renforcent la gouvernance et permettent une concurrence équitable dans le secteur privé ; (v) lancer des réformes qui améliorent les opérations de la banque centrale et renforcent la stabilité du secteur financier et (vi) promouvoir l'accès au secteur financier et l'inclusion financière.

3. Sur la base de cette évaluation, les équipes ont identifié les domaines suivants de réformes structurelles qui sont cruciaux au niveau macro :

- **Réforme de la politique fiscale et de l'administration des recettes :** les recettes fiscales ont chuté à des niveaux historiquement bas en raison de l'accroissement de l'économie informelle, de l'augmentation de la corruption et de l'affaiblissement de l'administration fiscale et douanière.
- **Réforme de la gestion des finances publiques (GFP):** les défis de développement de Madagascar ne sauraient être relevés sans l'accroissement des dépenses budgétaires, ce qui exige un système de GFP plus solide. Les principales réformes incluent l'amélioration de la préparation du budget (avec des liens au cadrage macro-budgétaire), le renforcement de la discipline budgétaire et la finalisation d'un plan pour apurer les arriérés de paiements intérieurs.
- **Investissements publics et gestion de la dette :** les lacunes en matière d'infrastructure entravent la croissance. Il est nécessaire de renforcer la capacité institutionnelle pour combler les déficits d'infrastructure à travers la mise en œuvre de projets correctement hiérarchisés, la préparation d'une stratégie de gestion de la dette qui assure des niveaux d'endettement soutenables et la création d'un cadre juridique moderne pour les partenariats public-privé (PPP).

- **Provision de services et filets de sécurité sociale** : les dépenses publiques en matière de santé et d'éducation sont à la traîne par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne ; l'écart se creuse et l'accès et l'utilisation des soins de santé de base ne sont pas universels, sont en baisse et de plus en plus rationnés pour des raisons financières. Il sera important d'intensifier et de cibler les dépenses budgétaires pour favoriser les plus vulnérables par le biais d'interventions du côté de la demande, telles que la fourniture de kits scolaires et de transferts monétaires conditionnels subordonnés à la scolarisation des enfants, de même que d'interventions du côté de l'offre telles que la modernisation des dispensaires, la fourniture accrue de vaccins de base et la réparation des bâtiments scolaires.
- **Réforme des entreprises publiques** : les entreprises publiques ont été créées dans l'objectif de fournir aux consommateurs des services et des produits de meilleure qualité à un coût moindre. Cependant, dans certains cas (y compris celui de la compagnie nationale de distribution d'eau et d'électricité, la JIRAMA), les consommateurs reçoivent à présent des services de qualité médiocre de la part de sociétés inefficaces qui ont aussi besoin de subventions de l'État pour assurer leurs opérations. Le but de la réforme des entreprises publiques est d'améliorer les services, de mettre au point des politiques sectorielles et des cadres réglementaires adéquats et de restructurer les entreprises publiques inefficaces.
- **Opérations de la banque centrale** : il est nécessaire d'élaborer un programme de réformes bien hiérarchisées pour améliorer les opérations de la banque centrale.
- **Stabilité du secteur financier** : bien que le secteur bancaire soit resté stable et résilient pendant la récente crise, il est prioritaire d'actualiser les procédures et la capacité de supervision bancaire de même que la supervision du secteur du micro-crédit.
- **Accès au secteur financier et inclusion** : le secteur financier n'est pas en mesure d'appuyer pleinement le développement économique compte tenu des faibles niveaux d'accès aux services financiers des particuliers mais aussi des petites et moyennes entreprises (PME). Un cadre cohérent de soutien à l'inclusion financière doit être mis en place portant sur l'accès à l'épargne, au crédit, à l'assurance et aux systèmes de paiement.
- **Réforme du climat des affaires** : il serait crucial d'engager des réformes afin de promouvoir la gouvernance et l'État de droit et mettre en place une concurrence équitable en vue d'améliorer le climat des affaires.
- **Réforme du système statistique** : les principales statistiques sont fournies par l'Institut national de la statistique (INS) et d'autres organes de l'État car la banque centrale et les ministères, de même que l'INS, entreprennent régulièrement des enquêtes économiques et sociales standard avec le financement des donateurs. Toutefois, la communication d'informations de qualité dans les meilleurs délais reste une source de préoccupation. Le dernier recensement de la population date de 1993 et les comptes nationaux reposent actuellement sur le système de comptabilité nationale de 1968. La qualité des statistiques

sectorielles est perfectible, notamment en améliorant la coordination. Si la production des données a augmenté ces dernières années, leur accès reste difficile.

- **Efficacité des dépenses publiques** : les dépenses publiques sont fortement concentrées au niveau de l'administration centrale. En 2013, les dépenses courantes représentaient 80 % des dépenses de l'administration centrale, dont la moitié était consacrée aux traitements et salaires ; des subventions régressives sur le combustible et l'électricité ont absorbé une part importante du reste des dépenses courantes. Il est important de rééquilibrer les dépenses en faveur des priorités sociales et d'améliorer l'efficacité des ressources allouées.

4. Les équipes sont convenues de la répartition suivante du travail :

- **Réforme de la politique fiscale et de l'administration des recettes** : responsabilité partagée. Le FMI fournira une assistance technique pour améliorer l'administration fiscale et douanière. S'agissant de l'administration fiscale, les réformes tendront à moderniser et simplifier les procédures, à mieux utiliser l'analyse des risques pour renforcer le civisme fiscal et élargir l'assiette fiscale, à mettre en place une organisation axée sur les services aux contribuables et à renforcer la surveillance et la gestion. S'agissant des douanes, les réformes seront axées sur l'amélioration du ciblage des contrôles douaniers en insistant sur la lutte contre la fraude douanière, sur les progrès et le raccourcissement des procédures de dédouanement tout en assurant leur conformité avec les normes internationales, sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne et sur une formation spécialisée des services. La Banque mondiale est en train de préparer un nouveau projet de soutien au secteur public pour répondre à la demande de l'État pour réduire l'informalité.
- **Réforme de la GFP** : responsabilité partagée. L'assistance technique du FMI étaye les efforts des autorités en vue d'élaborer un programme de réformes à moyen terme hiérarchisé. L'assistance technique du FMI tendra également à : (i) mettre au point des outils, des procédures et les capacités requises pour une formulation transparente du budget, sa gestion et son exécution ; (ii) renforcer la production et la diffusion auprès du public des informations budgétaires et (iii) renforcer la capacité macro-budgétaire. Le projet de secteur public de la Banque mondiale appuiera les efforts de l'État en vue d'améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques dans le secteur social.
- **Investissements publics et gestion de la dette** : pour accroître la capacité des investissements publics, la Banque mondiale a réalisé un exercice DeMPA et offert une assistance de suivi pour mettre au point un programme de réformes. La Banque a également offert une formation sur l'analyse de viabilité de la dette et la stratégie de la dette à moyen terme l'année dernière et se tient prête à offrir tout soutien additionnel dont pourrait avoir besoin la direction de la dette publique pour mettre en œuvre le programme de réformes.
- **Provision de services et filets de sécurité sociale** : la Banque mondiale prendra la direction. Pour appuyer l'identification des besoins et des actions prioritaires, la Banque a publié une analyse exhaustive de la pauvreté en mars 2014. Par le biais du Projet d'urgence de sécurité

alimentaire et de protection sociale, la Banque soutient un programme de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre de même que l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pilote de transferts conditionnels d'argent. Un projet de filets de sécurité en cours de préparation jettera aussi les bases d'une démarche plus systématique et programmatique pour inscrire les filets de sécurité sociale dans le cadre d'une politique de protection sociale plus large.

- **Réforme des entreprises publiques** : la Banque est en train de préparer un projet du secteur énergétique pour offrir une assistance technique et un soutien financier à l'élaboration d'une stratégie pour revoir la JIRAMA en vue d'améliorer les finances et la fourniture de services de la société. Le projet appuiera également des réparations d'urgence des actifs de JIRAMA, telles que l'achat des pièces détachées nécessaires pour mobiliser à nouveau la capacité de production qui n'est plus en état de fonctionner.
- **Opérations de la banque centrale** : le FMI prendra la direction. Le FMI aidera les autorités à mettre au point un programme de réformes bien hiérarchisées afin d'améliorer les opérations de la banque centrale, notamment dans les domaines de la politique monétaire, de la gestion des réserves de même que de l'audit interne et de la comptabilité de la banque centrale. Le FMI offrira également une assistance technique pour accroître l'efficacité du marché des changes et du marché des bons du Trésor.
- **Stabilité du secteur financier** : la Banque mondiale et le FMI assureront la coordination du soutien à la supervision bancaire afin d'améliorer son efficacité, notamment en actualisant le cadre réglementaire de la supervision du secteur bancaire. La Banque mondiale prendra la direction du soutien à cette initiative en renforçant la capacité de supervision du secteur du micro-crédit de même que le cadre de la réglementation et de la supervision qui lui sont liées. La Banque appuiera également la direction de la supervision de l'assurance au sein du Ministère des finances en vue de renforcer les capacités pour une supervision efficace du secteur des assurances.
- **Accès au secteur financier et inclusion** : la Banque mondiale assurera la direction pour développer un système de micro-assurance et de paiement (y compris la banque mobile et sans succursales). La Banque continuera de renforcer ses interventions dans le domaine du financement des PME et intensifiera les efforts en vue de promouvoir l'alphabétisation financière.
- **Réforme du climat des affaires** : la Banque mondiale assurera la direction. Un second Projet de pôles de croissance intégrés (PIC2) est en cours de préparation pour accroître les opportunités économiques et l'accès aux services facilitateurs dans certaines régions. Au niveau national, le projet appuiera une série de réformes du climat des investissements et contribuera à renforcer l'interface entre le public et le privé afin d'accroître la confiance des investisseurs et les investissements privés. Au niveau régional, le projet appuiera la mise en œuvre d'interventions ciblées et intégrées afin de surmonter les obstacles aux

investissements privés et à la création d'emplois dans les régions pauvres qui ont un fort potentiel de croissance.

- **Réforme du système statistique** : responsabilité partagée. Le FMI offrira une assistance technique en matière de comptabilité nationale et de statistiques des prix. La Banque mondiale appuie l'INS par le biais d'un fonds fiduciaire et d'activités clés qui incluent : (i) la préparation du recensement démographique et du logement (prévu pour 2016) ; (ii) la révision des comptes nationaux pour 2007-12 à l'aide du système de comptabilité nationale de 1993 et d'une nouvelle base fixée à 2007 ; (iii) le renforcement des capacités et (iv) l'actualisation de la Stratégie nationale pour le développement des statistiques. Madagascar est aussi l'un des pays pilotes pour la mise en œuvre du Service de comptabilisation de la richesse et de l'évaluation des écosystèmes.
- **Efficacité des dépenses publiques** : la Banque mondiale finalisera la revue des dépenses publiques en matière de santé et d'éducation. Les résultats formeront la base des programmes de réformes qui seront appuyés par le projet du secteur public actuellement en cours de préparation.

5. Les équipes se sont mises d'accord sur le partage suivant des informations :

- Suite aux missions de la Banque mondiale, l'équipe du FMI sera tenue informée des progrès dans les domaines de réformes structurelles susmentionnées qui sont cruciales au niveau macro. Les services du FMI (y compris le Représentant résident) seront invités aux réunions d'information sur les conclusions des missions avec les autorités et recevront dans les meilleurs délais les aide-mémoires et les rapports pour information.
- Suite aux missions du FMI, l'équipe de la Banque mondiale sera tenue informée des progrès dans les domaines susmentionnés où le FMI assume la direction de même que dans les domaines de responsabilité partagée. Le FMI partagera systématiquement les résultats. Les services de la Banque mondiale seront invités aux réunions d'information sur les conclusions des missions avec les autorités et recevront dans les meilleurs délais les aide-mémoires et les rapports pour information.

6. L'appendice dresse la liste des programmes de travail séparés et conjoints des équipes en 2014 et 2015.

Tableau 1. Madagascar: Activités de la Banque mondiale et du FMI prévues dans les domaines de réforme structurelle cruciale au niveau macro, 2014-2015

Titre	Produits	Date provisoire d'émission	Date attendue de publication du rapport
Programme de travail de la Banque mondiale	Projet investissements dans le secteur énergétique	25 sept-3 oct	Avril 2015
	Projet de filet de sécurité sociale	15-29 novembre 2014	Mai 2015
	Projet de gouvernance	29 sept-10 oct	Juillet 2015
	Projet de services financiers	10-21 novembre (et tous les six mois)	Décembre 2016
	Assistance technique en matière de statistiques sur la pauvreté	6-9 octobre	Février 2015
Programme de travail du FMI	AT de LEG/MCM sur la loi sur la banque centrale	Novembre 2014	Février 2015
	AT de FAD sur le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) et la gestion des ressources naturelles	Décembre 2014	T1, 2015
	AT de FAD en matière de revue de la politique fiscale	Décembre 2014	T1, 2015
	AT d'AFS/MCM sur la supervision bancaire	Janvier 2015	Février 2015
	AT de MCM sur la gestion des réserves	T1 2015	T1-T2 2015
	AT de MCM sur l'audit interne et la comptabilité de la banque centrale	T1 2015	T1-T2 2015
	AT d'AFS sur les comptes nationaux	T1-T2 2015	T1-T2 2015
	AT d'AFS sur les statistiques de prix	T1-T2 2015	T1-T2, 2015
	AT d'AFS sur l'administration des recettes (taxation minière/pétrolière)	T1-T2, 2015	T1-T2, 2015
	AT d'AFS sur l'administration des recettes (prix des transferts)	T1-T2, 2015	T1-T2, 2015
	AT de MCM sur les opérations de politique monétaire	Mai 2015	Juin 2015
Programme de travail conjoint	Analyse de viabilité de la dette	T1, 2015	T2 2015

APPENDICE : QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(au 10 décembre 2014A)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance
<p>Généralités : la fourniture des données présente quelques lacunes, mais est globalement adéquate aux fins de la surveillance. La base des données reste faible, notamment dans les domaines du secteur réel, des finances publiques, de la balance des paiements et des statistiques sociales. L'assistance technique du FMI a été interrompue en 2009 à la suite d'un changement inconstitutionnel de gouvernement. Suite à leur réengagement en mars 2014, les services du FMI ont entrepris des missions en vue d'évaluer les besoins en assistance technique dans le domaine des statistiques.</p>
<p>Comptabilité nationale : la production de comptes nationaux complets (basée sur des données de référence) est peu fréquente et dépend de données sources qui ne sont pas recueillies de manière régulière. Les derniers jeux complets de données de référence couvrent 2013. La fiabilité des estimations de la comptabilité nationale reste faible en raison des lacunes des données sources et des insuffisances méthodologiques. En particulier, les estimations des activités agricoles sont mauvaises car il n'existe pas d'informations adéquates sur l'ampleur et l'évolution de ce secteur. Qui plus est, les activités de services ne sont pas correctement couvertes et peu d'informations sont disponibles sur l'ampleur du secteur informel. L'INSTAT produisait deux indices de production industrielle, un pour la zone de traitement des exportations (IPI-ZF) et l'autre pour les entreprises à l'extérieur de la zone de traitement des exportations (IPI-RC) mais leur production a été suspendue pour des raisons de financement.</p>
<p>Statistiques des prix : l'indice actuel des prix à la consommation (IPC) couvre les sept villes principales, l'année de base est 2000 et les pondérations des dépenses reposent sur l'enquête sur les ménages de 1999. En général, l'IPC est communiqué aux services du FMI de manière ponctuelle. Les données sur les prix à la production, l'indice de la production industrielle (IPI), ont aussi été disponibles jusqu'en 2008, et la publication a été suspendue depuis lors pour des raisons de financement.</p>
<p>Statistiques de finances publiques : la mission pluri-sectorielle de 2004 a relevé des lacunes importantes dans la couverture des statistiques de finances publiques (SFP) et a recommandé l'élargissement de cette couverture afin d'inclure les organes publics qui font partie de l'administration centrale. De même, la mission a formulé des recommandations sur la classification et l'enregistrement des transactions, de même que sur le calcul des arriérés intérieurs. Les données sur les opérations financières de l'administration centrale ne sont diffusées qu'annuellement. Depuis août 2014, les données sur la dette publique sont diffusées avec la publication du «Bulletin statistique de la dette». Madagascar ne communique pas de données infra-annuelles aux fins de la publication dans <i>International Finance Statistics (IFS)</i>.</p>
<p>Statistiques monétaires : la BCM communique des données monétaires au Département des statistiques aux fins de la publication dans <i>IFS</i> depuis août 2001.</p>
<p>Balance des paiements : le système actuel d'établissement n'est pas adéquat et les données du commerce extérieur sont tirées des données douanières qui souffrent d'une couverture inadéquate et de procédures d'enregistrement déficientes. L'importance de la contrebande, notamment dans le secteur minier, réduit encore plus la fiabilité des données commerciales. La mission d'assistance technique pluri-sectorielle de 2004 a examiné les progrès de la transition vers la cinquième édition du <i>MBP</i>. La mission a noté que le système d'établissement était encore gêné par des questions récurrentes telles que des retards excessifs de traitement imputables à une automatisation partielle des rapports douaniers et à une couverture inadéquate de plusieurs transactions. L'établissement de statistiques de la dette extérieure est généralement satisfaisant.</p>
II. Normes et qualité des données
<p>Madagascar participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis mai 2004.</p>

Tableau des indicateurs requis pour la surveillance

	Date de la dernière observation (toutes les dates du tableau utilisent le format jour/mois/année)	Date de réception	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	3/12/3/14	3/12/14	Q	Q	Q
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	30/11/14	1/12/14	M	M	M
Monnaie centrale	30/11/14	1/12/14	M	M	M
Monnaie au sens large	31/10/14	3/12/14	M	M	M
Bilan de la Banque centrale	30/11/14	1/12/14	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	31/10/14	3/12/14	M	M	M
Taux d'intérêt ²	30/8/14	24/10/14	M	M	M
Indice des prix à la consommation	10/14	27/11/14	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale ⁴	NA				
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	30/9/14	29/10/14	M	M	A
Solde des transactions extérieures courantes	30/12/13	30/4/14	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	30/9/14	28/10/14	T	T	T
PIB/PNB	30/9/14	28/10/14	T	T	T
Dette extérieure brute	30/12/13	15/01/14	A	A	A
Position extérieure globale ⁶	NA				
Taux de change	NA				

¹ Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons, obligations et autres titres d'emprunt du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaies et par échéances.

⁶ Comprend les positions en avoirs et engagements financiers extérieurs bruts envers des non résidents.

⁷ Quotidien (Q); hebdomadaire (H); mensuel (M); trimestriel (T); annuel (A); irrégulier (I) et non disponible (ND).



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse N° 15/09
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
16 janvier 2015

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington DC 20431, USA

**Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations au titre de l'article IV
avec la République de Madagascar**

Le 16 janvier 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV¹ avec Madagascar.

Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde. Dans un contexte fragile, les incertitudes liées à l'instabilité politique, à la faiblesse des institutions et à la médiocrité de la gouvernance, ont sapé les fondements d'une solide croissance économique. Depuis la crise politique de 2009, la croissance économique est au ralenti et les services sociaux se sont détériorés, notamment les soins de santé de base et l'éducation primaire fondamentale. Le gouvernement qui a accédé au pouvoir début 2014 à l'issue d'élections constitutionnelles, affiche sa volonté de relever les défis auxquels est confronté Madagascar.

Les premiers signes d'une reprise économique sont apparus en 2014, avec des estimations tablant sur une croissance à 3% et une inflation en décembre inférieure à 7%. D'après les projections, le déficit des transactions courantes s'est résorbé à environ 2% du PIB en 2014, sous l'effet de la hausse des exportations minières, de la baisse des besoins en importations de produits alimentaires, ainsi que des cours mondiaux du pétrole plus bas que prévu. La demande croissante de crédit a entraîné une hausse des taux d'intérêt intérieurs et augmenté le coût du financement intérieur du budget, incitant le gouvernement à recourir davantage à des avances statutaires auprès de la banque centrale.

Compte tenu de la faiblesse persistante du recouvrement des recettes fiscales, les dépenses dans les secteurs hautement prioritaires, tels que l'éducation et la santé, sont demeurées limitées en 2014. Les pressions budgétaires ont été accentuées par les besoins de financement de la politique des subventions aux carburants, des entreprises publiques (notamment ceux de la compagnie

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des informations économiques et financières et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission préparent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

nationale d'eau et d'électricité, la JIRAMA) et de la caisse de retraite de la fonction publique. Dans le même temps, le processus de règlement des arriérés budgétaires intérieurs a été entamé, des mesures ont été prises pour définir un plan de redressement de la situation financière de la JIRAMA, et un plan d'action prioritaire a été adopté pour renforcer la gestion des finances publiques.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs relèvent avec satisfaction les premiers signes de reprise économique en 2014. Toutefois, le pays est confronté à des problèmes complexes qui découlent de la faiblesse des institutions et de la gouvernance, des limites contraignantes de ressources, de la vulnérabilité aux chocs et de l'urgente nécessité d'inverser la détérioration des indicateurs de développement. Les administrateurs préconisent d'accélérer les réformes économiques et structurelles pour libérer le potentiel considérable de Madagascar. Le Plan national de développement prévu doit accorder la priorité aux réformes permettant d'augmenter le montant et l'efficacité des dépenses gouvernementales en faveur des pauvres et de la croissance, d'améliorer la gouvernance et de renforcer les institutions, d'accroître les investissements en infrastructures qui offrent de hauts rendements, et d'améliorer le climat des affaires. Une mise en œuvre résolue de ces réformes permettra de stimuler la croissance de l'emploi et du secteur privé et de réduire la pauvreté.

Les administrateurs se félicitent de l'accent mis par les autorités sur l'augmentation de la marge de manœuvre budgétaire pour assurer les dépenses sociales urgentes en matière de santé et d'éducation ainsi que les investissements en infrastructures. Les réformes dans ce domaine doivent reposer sur des plans bien conçus, avec l'appui de l'Assistance Technique du FMI, pour mobiliser les recettes fiscales et améliorer l'efficacité de l'administration fiscale et douanière. Du côté des dépenses, les administrateurs sont favorables aux projets qui consistent à éliminer progressivement les subventions aux carburants, diminuer les transferts budgétaires aux entreprises publiques déficitaires, rééquilibrer la caisse de retraite des agents de l'État, poursuivre le renforcement de la gestion des finances publiques et régler les arriérés intérieurs.

Les administrateurs estiment possible de procéder avec prudence à moyen terme à des emprunts extérieurs pour répondre aux besoins urgents d'infrastructures de Madagascar. Ils encouragent les autorités à tout mettre en œuvre pour que de tels emprunts soient contractés à des conditions concessionnelles dans toute la mesure du possible. Pour mobiliser le financement des bailleurs de fonds, il faudra que les autorités mettent rapidement la dernière main au plan de développement, définissent les priorités d'investissement, et tiennent compte de la capacité d'absorption.

² À l'issue des délibérations, la Directrice générale, en qualité de Présidente du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

Les administrateurs soulignent la nécessité de renforcer l'indépendance de la politique monétaire. Ils préconisent de recapitaliser rapidement la banque centrale de renforcer ses mécanismes de contrôle, et recommandent d'éviter de recourir aux avances statutaires pour financer le budget. Ils estiment également nécessaire de poursuivre les efforts de développement du secteur financier et d'amélioration de sa structure de surveillance et de contrôle des risques.

Les administrateurs jugent approprié le régime actuel de taux de change flottant à Madagascar, en précisant qu'il a aidé l'économie à s'adapter aux chocs extérieurs. Même si le taux de change ne semble pas être désaligné par rapport aux fondamentaux, les administrateurs encouragent les autorités à prendre des mesures pour améliorer la compétitivité et augmenter les réserves internationales à l'avenir.

Il est prévu que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec la République de Madagascar se déroulent conformément au cycle standard de 12 mois.

Madagascar: Principaux Indicateurs Economiques, 2012–15

	2012	2013	2014	2015
	Réal.	Estimations	Est. Prél.	Prévisions
(Variation en pourcentage; sauf indication contraire)				
Produit intérieur brut et prix				
PIB à prix constants	3.0	2.4	3.0	5.0
Déflateur du PIB	5.5	5.0	6.3	7.6
Indice des prix à la consommation (Fin de période)	5.8	6.3	7.1	7.9
Secteur extérieur				
Exportations de biens en volume	3.9	19.1	4.1	15.9
Importations de biens en volume	14.0	11.1	1.3	11.7
Termes de l'échange (détérioration-)	7.3	12.7	5.9	0.7
Monnaie et crédit				
Base monétaire	9.8	-6.1	8.9	15.2
Masse monétaire (M2)	6.0	9.0	9.1	16.0
Avoirs extérieurs nets ¹	-2.0	-15.9	4.4	8.0
Avoirs intérieur nets ¹	9.7	22.0	6.3	9.5
Crédit au secteur privé ¹	2.3	8.1	7.3	6.7
		(En pourcentage du PIB)		
Finances publiques				
Recettes budgétaires (hors dons)	9.6	9.6	10.2	11.7
<i>dont: recettes fiscales</i>	9.1	9.3	10.0	11.5
Dons	1.2	1.3	2.1	1.7
Dépenses totales	13.4	14.9	14.4	15.6
Dépenses courantes	10.7	11.7	10.5	11.1
Dépenses en capital	2.7	3.1	4.0	4.5
Solde budgétaire (base caisse)	-1.4	-2.0	-3.2	-2.7
Financement intérieur	0.9	1.0	0.9	1.1
Secteur extérieur				
Exportations de biens, FAB	15.5	18.4	20.0	22.4
Importations de biens, CAF	31.2	30.7	30.8	33.0
Solde du compte courant (hors dons)	-7.9	-6.9	-4.4	-5.8
Solde du compte courant (dons inclus)	-6.7	-5.6	-2.1	-3.9
Dette publique	33.7	34.0	35.3	35.1
Extérieure	24.2	22.8	26.0	25.9
Intérieure	9.5	11.1	9.3	9.2
		(Unités comme indiqué)		
Réserves officielles brutes (en millions de DTS)	682	502	500	573
En mois d'importations de biens et services	3.3	2.2	2.2	2.3
PIB par habitant (dollars américains)	445	463	450	451
PIB nominal aux prix du marché (milliards d'ariary)	21,774	23,423	25,629	28,960

Sources: Données communiquées par les autorités Malgaches et estimations et projections des services du Fonds.

¹ Croissance en pourcentage de la masse monétaire (M2) de début de période.

Déclaration de M. Yambaye et M. Ismael sur la République de Madagascar
Réunion du Conseil d'administration
16 janvier 2015

Les autorités malgaches apprécient le dialogue informatif et franc qu'elles ont eu avec la mission du FMI au cours des consultations de 2014 au titre de l'article IV. Elles remercient les services du FMI de leur rapport et du document sur les questions générales, qui présentent une bonne analyse de la situation économique, ainsi que des recommandations utiles qui seront importantes pendant la période à venir, lors de la préparation du programme économique à moyen terme.

Principales évolutions économiques, 2009–14

L'économie malgache a traversé une période de stagnation pendant la crise politique qui a duré de 2009 à 2013. Au cours de cette période, la croissance économique réelle a été en moyenne d'un peu moins de 1 %. La croissance positive enregistrée entre 2011 et 2013 est attribuable essentiellement aux investissements étrangers dans deux grands projets miniers. Les politiques budgétaire et monétaire sont cependant restées prudentes, ce qui a contribué à maintenir la stabilité macroéconomique et financière, à un coût social toutefois élevé puisque la pauvreté a augmenté. L'inflation est restée inférieure à 10 % et le taux de change nominal s'est légèrement déprécié. Malgré la réduction des dépenses d'investissement et des dépenses sociales, qui a contribué à maintenir le déficit budgétaire à un niveau peu élevé, il y a eu une accumulation d'arriérés intérieurs, mais toutes les obligations extérieures ont été honorées.

Le nouveau gouvernement, qui a pris ses fonctions au début de 2014, s'est dit fermement résolu à remédier à la détérioration de la situation économique, financière et sociale. Plusieurs mesures ont été prises et, avec le retour de la confiance et des financements extérieurs, y compris un soutien du FMI au titre de la FCR, le PIB réel a progressé, selon les estimations, d'environ 3 % en 2014. Un collectif budgétaire a été approuvé par le Parlement en juin 2014, qui correspond au programme soutenu par la FCR. Ce budget visait avant tout à améliorer le recouvrement des recettes fiscales et douanières tout en accroissant le financement des investissements publics et des dépenses sociales. Les politiques prévues ont été généralement mises en œuvre, mais leurs résultats n'ont pas répondu aux attentes. Les recettes fiscales ont été plus faibles que prévu et non seulement les financements des bailleurs de fonds ont été moins élevés qu'attendu, mais ils n'ont été mis à disposition que vers la fin de l'année. En conséquence, le déficit budgétaire a atteint, selon les estimations, environ 3,2 % du PIB. Les autorités ont toutefois mis en place un plan de suppression progressive des subventions pétrolières. Elles se sont aussi entendues avec les créanciers intérieurs sur un plan d'apurement des arriérés à leur égard et elles ont commencé à prendre des mesures pour résorber le déficit de la JIRAMA.

Les autorités ont aussi reçu du FMI une assistance technique dont le pays avait bien besoin dans les domaines de la politique fiscale, de l'administration des impôts, de la gestion des finances publiques et de la réforme du système de subventions des carburants. Elles

s'emploient maintenant à appliquer les recommandations de ces missions d'assistance technique.

Sur le plan monétaire, le crédit à l'État a augmenté du fait que celui-ci s'est tourné vers la banque centrale pour couvrir une partie de ses besoins de financement. On a aussi observé une augmentation de la demande de crédit de la part du secteur privé, ce qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt. Le secteur financier reste globalement solide, mais les autorités ont pris bonne note des conseils des services du FMI et ont l'intention de moderniser la réglementation et de l'appliquer de façon plus énergique afin de préserver la stabilité financière.

Le solde des transactions courantes s'est nettement amélioré en 2014, le déficit extérieur courant étant tombé, selon les estimations, à 2 % du PIB grâce à l'augmentation des exportations minières, à la diminution des importations de denrées alimentaires et à la chute des cours internationaux du pétrole. Les réserves internationales ont toutefois diminué et s'établissent à environ deux mois d'importations.

Objectifs à moyen terme et mesures prévues en 2015

Les autorités malgaches ont l'intention de mettre en œuvre un programme économique et financier à moyen terme pour redresser l'économie, rehausser les niveaux de vie et faire passer Madagascar un niveau de revenu plus élevé. À cet égard, le Plan national de développement (PND), qui a bénéficié de consultations avec les principales parties prenantes, est en cours de finalisation et définit les grandes priorités d'action pour les cinq prochaines années.

Les principaux objectifs à moyen terme sont les suivants : porter la croissance annuelle du PIB réel à 5 % au moins, faire passer le coefficient de pression fiscale à 14 % du PIB à l'horizon 2017, et atteindre un niveau de réserves internationales équivalent à au moins trois mois d'importations. Les autorités sont bien conscientes des risques, mais elles considèrent que les objectifs qu'elles se sont fixés sont réalistes et atteignables. Outre l'amélioration des résultats économiques et financiers, elles prendront aussi des mesures pour résoudre les problèmes de gouvernance et renforcer les institutions, et pour faire en sorte que la croissance économique profite au plus grand nombre.

Le budget 2015 a été préparé en tenant compte de ces objectifs. Il vise en particulier à améliorer la mobilisation des recettes ainsi qu'à augmenter les dépenses publiques et à en améliorer la composition, de manière à dégager l'espace budgétaire nécessaire pour soutenir les efforts qui sont déployés afin d'accélérer la croissance économique et de réduire la pauvreté. Les recettes fiscales devraient, d'après les projections, atteindre environ 11,5 % du PIB sous l'effet surtout des mesures visant à renforcer les administrations fiscales et douanières et à élargir l'assiette fiscale. En outre, compte tenu de l'importance croissante du secteur minier dans l'économie, les autorités ont entrepris une révision des codes minier et

pétrolier en vue de les moderniser et d'accroître la contribution de ces deux secteurs au budget.

En ce qui concerne les dépenses, il n'y a guère de possibilités de les réduire. Au contraire, le budget prévoit des augmentations bien nécessaires des dépenses sociales que les autorités entendent financer en hiérarchisant soigneusement les dépenses ainsi qu'en réduisant ou en supprimant les subventions et les transferts, notamment les subventions aux carburants et les transferts budgétaires aux entreprises qui fonctionnent à perte. Les transferts de l'État à la caisse de retraite de la fonction publique absorbent aussi une part importante des recettes publiques et des discussions sont en cours pour trouver une solution afin de mettre terme à ces transferts. Les autorités ont aussi budgétisé un montant équivalent à 0,6 % du PIB pour apurer les arriérés intérieurs en 2015. Le budget 2015 prévoit un déficit global de 2,7 % du PIB.

En 2015, la politique monétaire restera prudente, avec l'objectif de maintenir l'inflation à un niveau bas et d'éponger la liquidité excédentaire. La banque centrale poursuivra ses efforts pour faire remonter le coefficient de couverture par les réserves et permettre au taux de change officiel d'être déterminé par le marché. Les autorités monétaires prendront aussi des mesures pour améliorer l'efficacité des opérations de la banque centrale. À cet égard, la banque centrale procède actuellement à la révision de son cadre légal afin de permettre les réformes nécessaires et de renforcer son indépendance. Les autorités conviennent que la banque centrale doit être recapitalisée et, dans ce contexte, elles ont l'intention de régler les obligations en cours par la titrisation et l'émission d'instruments de dette portant intérêts, les fonds nécessaires devant être alloués par un collectif budgétaire en 2015. Les autorités entendent appliquer un programme de réformes qui prévoit la modernisation du cadre réglementaire de la supervision bancaire et le renforcement de la gestion des réserves ainsi que de l'audit et de la comptabilité de la banque centrale. Comme cela est indiqué plus haut, un des objectifs importants des politiques mises en place par les autorités malgaches consiste à porter la croissance du PIB réel à au moins 5 % par an à moyen terme et à réduire sensiblement la pauvreté. Elles fondent leur hypothèse de croissance économique sur une augmentation de la production agricole rendue possible par l'amélioration de l'irrigation et les services de vulgarisation, pour lesquels le pays reçoit l'assistance de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Les autorités tablent aussi sur le redressement du secteur du tourisme et des exportations manufacturières, en particulier dans le secteur des textiles grâce au rétablissement des préférences commerciales de l'AGOA, l'accroissement de l'investissement et de la production dans le secteur minier, et une augmentation des dépenses d'infrastructure publiques et privées.

Les autorités ont la ferme conviction que le manque d'infrastructures est un obstacle majeur à la croissance et au développement. Il est donc urgent d'investir dans la construction de routes et la remise en état du réseau routier existant. Les besoins d'investissement sont aussi considérables dans les secteurs de l'électricité et de l'eau, ainsi que dans l'éducation et le système de santé. Le PND en cours de finalisation cherchera à remédier à ces problèmes et

aboutira à l'élaboration d'un plan d'investissement aux priorités bien définies, assorti d'une estimation des besoins de financement. Les autorités ont l'intention de s'appuyer sur le secteur privé, en particulier l'investissement direct étranger, et les financements concessionnels pour exécuter leurs projets d'investissement. Cependant, compte tenu de l'urgence de certains de ces investissements, surtout en ce qui concerne l'électricité et les routes, en cas d'impossibilité d'obtenir des financements concessionnels, les autorités pourraient se tourner vers d'autres sources de financement après consultation avec les services du FMI.

Conclusion

Pendant la période à venir, les autorités malgaches ont la ferme intention de s'attaquer aux difficultés que connaît l'économie malgache. La mise en œuvre du programme soutenu par la FCR a été la première étape dans cette direction. Profitant de la normalisation de la situation politique, les autorités malgaches mettent en place leur Plan national de développement pour s'attaquer en profondeur aux difficultés économiques et financières du pays. La réalisation des objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté nécessitera toutefois des investissements considérables; c'est pourquoi les autorités ont l'intention de présenter le PND aux partenaires de développement et de leur expliquer le plan à moyen terme qu'elles ont conçu en vue d'obtenir leur soutien financier. Elles ont aussi l'intention de s'appuyer sur le PND pour élaborer un vaste programme de réformes structurelles et de mesures macroéconomiques d'accompagnement pour lequel elles entendent solliciter le soutien du FMI au titre de la FEC.